



Réseau **Loutre & Castor** des **Deux-Sèvres** : une aventure humaine

2^{ème} édition - Synthèse des connaissances 2008-2023

Auteurs

Ouvrage collectif

Coordination générale :

Guillaume KOCH, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B) et Tony DAHAIS, Office français de la biodiversité (OFB), Service Départemental des Deux-Sèvres.

Comité de rédaction :

Guillaume KOCH, Agglo2B, Tony DAHAIS & Yohan TRIMOREAU, OFB, Service Départemental des Deux-Sèvres et Guillaume CHARRUAUD, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).

Conception graphique, réalisation et cartographie :

Guillaume KOCH, Agglo2B

Illustrations : Sylvie VARRAY, Serge NICOLLE et Noé GUILLOUX.

Comité de relecture :

Guillaume KOCH (Agglo2B), Tony DAHAIS (OFB 79), Guillaume CHARRUAUD (SMVT), Paul HUREL (OFB), Marie-Christine et Gérard RUVEN (OFB), Yann DE BEAULIEU (OFB), Christelle BELLANGER (OFB), Nicolas COTREL (Deux-Sèvres Nature Environnement) et Xavier BARON (Parc Naturel Régional du Marais Poitevin).

Merci d'utiliser la référence bibliographique suivante :

Ouvrage collectif, Koch G., Dahais T., Trimoreau Y. et Charruaud G., 2024.
Réseau Loure & Castor des Deux-Sèvres : une aventure humaine. 2^{ème} édition.
OFB, 68 p.

Impression : EstImprim (Jura)
Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées et par un imprimeur certifié Imprim'Vert.

ISBN : 978-2-38170-004-5

Dépôt légal à parution

Auteur des photos des couvertures :

Couverture : G. Koch /
4^{ème} de couverture : OFB.

Remerciements

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont participé aux prospections collectives, qui ont fourni des informations et qui ont contribué à l'écriture et l'illustration de cet ouvrage :

J. ADAM
J-Y. AIRAUD
C. ALLAIN
M. ALLONNEAU
M. AMIGUET
J. AUBINEAU
B. AUBRY
B. AUDEBAUD
F. AUDURIER
X. AUDURIER
B. AUMOND
S. AYANGMA
J. BABUT
E. BACHELIER
T. BALOGÉ
K. BALTAZAR
X. BARON
T. BARTHELEMY
C. BELLANGER
M. BELLANGER
A. BENAY
M. BENETEAU
C. BENETREAU
E. BERGER
I. BERNE
G. BESSIGNEUIL
Y. BESSON
L. BIGEARD
N. BIGEARD
A. BIGOT
V. BIRAULT
A. BITTON
G. BITTON
F. BLAIS
R. BLANDIN
L. BONNET
M. BORDAGE
H. BOTTON
J-M. BOUFFANEAU
A. BOUHOURS
V. BOURNEL
I. BOUTELOUP
P. BOUTONNET
H. BRACONNIER
C. BRAUD
J. BRIAND
A. BRINET
B. BRUNET
G-M. BRUNET
K. CADEAU
F. CAILLEAUD
G. CAPRON
B. CARATY
A. CAR SIN
S. CERLET
A. CHABAUTY
M. CHARRIER
M. CHARRUAUD
G. CHARRUAUD
S. CHARRUAUD
M. CHAUTARD
M. CHAUVELIER
H. CHAUVIN
M. CHESSERON
M. CHUPEAU
J. CLAUD
A. CLOCHARD
F. CONORT
O. CONSTANTIN
N. COTREL
S. COURANT
B. COURTIN
B. COUSSEAU
M. COUTANTIN
T. DAHAIS
E. DALMON
C. DEBARRE
J-P. DEFOIS
C. DESBORDE
S. DESGRANGES

M. DE WAVRECHIN
S. DIXNEUF
T. DODIN
A. DRAPEAU
M. DROUET
M. DUBOIS
A-V. DUC
N. DUJOUR
J. DURAND
H. DUTOIS
B. EANARD
Y. EPRON
P. FADAT
F. FERRET
C. FRADIN
M. FUZEAU
R. GABARD
R. GALLARD
T. GAMBIE
M. GARETIER
P. GAUTIER
R. GAUTIER
A. GERBAUD
B. GERBAUD
G. GIRET
R. GONDA
B. GONZALEZ
T. GOUBAND
F. GOY
F. GRANGEARD
C. GREGOIRE
J. GRELLIER
J. GRIGORCIUK
R. GUENARD
B. GUENNIC
E. GUERY
P. HALDMANN
J. HEINRY
J. HERVE
C. INGRAND
K. INGRAND
T. JAUD
E. JOMAT
F. JOSSE
A. KEVER
I. KIENZT
G. KOCH
J. LALLEMAND
T. LAMBURU
E. LAMOTHE
N. LANDREAU
A. LANGLAIS
C. LASSALE
A. LAURENCEAU
D. LAURENDEAU
C. LEBRETON
S. LEFEBVRE
J. LEGAY
A. LE GUEN
B. LE GUENNIC
J. LEMAIRE
M. LE MOINE
H. LISSE
S. LUNET
P. MALASSAGNE
S. MALEVRE
M. MANSIET
A. MARTIN
Ax. MARTIN
J. MARTINET
F. MASSONAUD
L. MILLARDET
M. MOLLARD
J. MOREAU
F. MORIN
S. MORIN
C. MORTIER
Y. MOUCHEL
M. MOUNAIM
E. MUTALAPOVA

R. OLIVIER
J. ONILLON
A. PASQUIER
M. PASQUIER
P. PEAUD
C. PERSICO
F. PEYRE
P. PEYROT
R. PIETTE
A. PINOT
H. PLANTARD
M. PONCET
M. POTIN
A. POUZINEAU
F. PRIOUX
M. PRUNIER
A. RARD
C. RAVON
F. RENAUDEAU
M. RENAUDET
T. RENAUDET
J. RENOUX
E. RETAILLEAU
M. RIBEYROLLES
F. RICHARD
J. RICHARD
O. ROBEINAU
D. ROCHER
A. ROGET
S. ROSSARD
E. ROUXEL
M. ROY
S. ROY
G. RUVEN
A. SABOURIN
V. SECHET
F. SIMMONET
C. SUIRE
N. TARDITS
A. TEXIER
L. TEXIER
J. THARRAULT
D. THEBAULT
J. TILLY
Y. TRIMOREAU
J. TUDOUX
F. VAUGLADE
R. VERCRUYSSÉ
J. VIDAL
G. VIELLETOILE
A. VIGIER
P. VOIX
D. VOYER
J-D. VRIGNAULT
S. WEISKOPP
Les élèves de la formation GMINF de la MFR de Saint-Loup-sur-Thouet

Illustrations :

F. LEGER
S. RICHIER
A. ULMER
S. WEISKOPP

Remerciements particuliers

A Jean THARRAULT, pour avoir initié les techniciens à la recherche d'indices de Loure et de Castor.
A l'association Détours dans l'Eau, pour l'accueil dans ses locaux et la mise à disposition du matériel nautique.
A la MFR de Saint-Loup-Lamairé pour sa forte implication dans les prospections collectives.

Coordinateurs :



Partenaires actuels :





Préface



Le Castor d'Eurasie et la Loutre d'Europe sont deux espèces discrètes souvent évoquées mais rarement observées. Elles continuent leur progression sur les différents cours d'eau et rivières de notre département des Deux-Sèvres.

Un premier ouvrage, édité en 2013, avait permis de mettre en évidence l'importance du travail collaboratif réalisé par le réseau « mammifères du Bassin de la Loire » appelé encore réseau « Castor-Loutre ». Ce réseau organise des prospections, collecte et analyse des données sur ces espèces.

Ces données servent à chaque structure composant ce réseau mais également à la mise à jour des cartes de répartition nationale et départementale de ces espèces. Tous les résultats sont valorisés dans le cadre du Réseau Castor dont le pilotage national est administré par l'Office français de la biodiversité. Dans une volonté de partage, de connaissances et de compétences, ce réseau de partenaires existe encore, grâce à la volonté et à la passion de toutes les structures départementales associées. Le pilotage départemental de ce réseau est lui aussi multi partenarial, garant de la fédération d'un maximum de structures.

En 10 ans, grâce aux compétences de chaque structure et à une remarquable pression d'observation nécessaire à la collecte d'indices de présence sur le terrain, le réseau a vu les cartes se compléter, témoins de la progression de ces espèces emblématiques. Cet état des lieux actualisé a aussi permis de proposer des aménagements afin que le castor - et avec lui tout le cortège de mammifères semi-aquatiques, poursuive sa progression via la continuité écologique. Ce programme qui s'inscrit dans la durée, permet également d'agir auprès des particuliers et propriétaires afin de présenter ces espèces protégées, tout en proposant des solutions à la cohabitation.

Cette deuxième synthèse, dix ans après, fruit du travail de tous, est un formidable outil de communication et de vulgarisation sur la biodiversité pour les scolaires, les collectivités et administrations, les différentes structures associatives et enfin la société en général. Elle contribue à soutenir toutes les actions en faveur de la faune et la flore sauvages de notre département, portées par l'État, les collectivités et les associations.

En tant que Préfète des Deux-Sèvres, je suis fière d'un tel dynamisme départemental multi-partenarial dans l'accompagnement de ces deux espèces patrimoniales avec comme objectif de rassembler sur un thème commun. Je remercie l'Office français de la biodiversité et tous ses agents, investis dans leur mission et ouverts à cette dynamique partenariale qui fait vivre le réseau « Loutre & Castor ».

Avec plus de 15 ans d'existence, ce réseau va au-delà du suivi scientifique de deux espèces. Je crois que cet ouvrage n'a jamais aussi bien porté son nom : c'est une véritable « aventure humaine ».

Emmanuelle Dubée
Préfète des Deux-Sèvres



S O M M A I R E

Présentation des espèces

Repères biologiques	10
Historique de répartition.....	12
La Loutre, le Castor et l'Homme.....	14

Répartition de la loutre et du castor en Deux-Sèvres

Génèse du réseau	20
Organisation et protocole	22
Bassin-versant de la Boutonne	24
Bassin-versant du Clain	26
Bassin-versant du Layon	28
Bassin-versant de la Sèvre Nantaise	30
Bassin -versant de la Sèvre Niortaise	32
Bassin-versant de la Sèvre Niortaise - sous-bassin de l'Autize.....	34
Bassin-versant du Thouet	36
Bassin-versant du Thouet - sous-bassin de l'Argenton	38
Bassin-versant du Thouet - sous-bassin de la Dive	40
Bassin-versant du Thouet - sous-bassin du Thouaret	42
Autres bassins-versants suivis par point	44
Evolution des connaissances sur la loutre	46
Evolution des connaissances sur le castor	48

Réalisations pratiques

Havre de Paix pour la Loutre d'Europe	52
Une rampe à castor sur le Thouet	53
Aménagement de passages à loutres dans le Marais poitevin	54
Réglementation des pièges	56
Partage et transmission	58
Réseau de collecte des loutres	60
Ecotoxicologie	61

Conclusion

.....	63
-------	----

Annexes

Liste des prospections	66
Le PNA Loutre	67
Les ouvrages de passage à loutre et castor	68
Bibliographie	70
Lexique et acronymes	71





Présentation des espèces

Repères biologiques

D'après Rosoux et Green, 2004
D'après René Rosoux, 2013
Actualisé par Guillaume Koch (Agglo2B)

Fiche signalétique

Loutre d'Europe



© G. Koch (Zoodlyssée de Chizé)

Le corps fuselé très hydrodynamique de la Loutre d'Europe et ses 4 pattes palmées en font une excellente nageuse

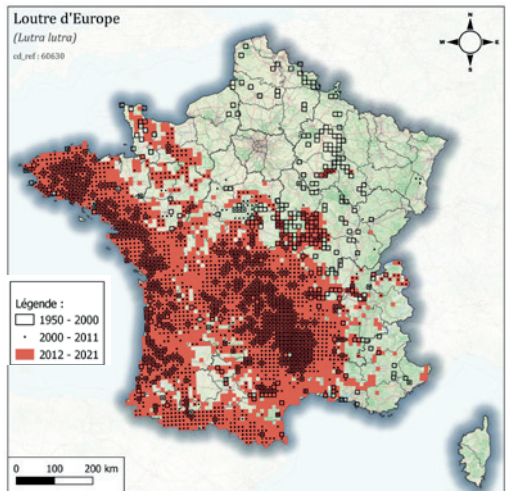
Classe : Mammifères
Ordre : Carnivores
Famille : Mustélidés
Poids : entre 5 et 11 kg (11,3 kg observé pour un mâle dans les marais vendéens)
Longueur totale du corps : 1,10 m à 1,30 m (queue de 30 à 35 cm)
Pelage : très dense (35 000 à 50 000 poils/cm²), pelage de couleur marron foncé ou brun fauve
Longévité : n'excède guère 5 ans dans la nature ; record de 17 ans en captivité
Période d'activité : nocturne et crépusculaire, localement diurne.

La répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*, Linné, 1758) s'étend des côtes atlantiques de l'Europe et du Maghreb jusqu'aux côtes pacifiques, de la Sibérie aux îles Indo-Malaises. En Europe, c'est dans les îles britanniques (notamment en Ecosse), au Portugal et en Albanie qu'elle semble la plus abondante et la plus uniformément répartie.

Sa morphologie fait d'elle un animal parfaitement adapté à la vie aquatique, avec un corps long et fuselé, des pattes courtes et des doigts palmés, une tête aplatie et une queue puissante qui lui sert de propulseur et de gouvernail. Sa fourrure, marron foncé sur la plupart du corps et plus claire sur le cou, le ventre et la poitrine, est très épaisse et imperméable.

La loutre se situe au sommet de la pyramide alimentaire des écosystèmes aquatiques. Son régime alimentaire est essentiellement composé de poissons de toutes sortes mais peut également comprendre une part importante d'amphibiens, d'invertébrés aquatiques, voire d'oiseaux d'eau et de petits mammifères en fonction des ressources disponibles dans le milieu.

La loutre peut mettre bas à n'importe quel moment de l'année. C'est un animal individualiste et pendant la période de rut, c'est le mâle qui investit le territoire de la femelle. Pendant la phase de gestation qui dure entre 60 et 62 jours, la femelle se cantonne à un territoire plus restreint où elle choisira une **catiche** à l'abri des prédateurs et du dérangement. Les portées comprennent deux à trois loutrons, exceptionnellement quatre. Ceux-ci resteront dans la catiche environ deux mois, seront sevrés vers quatre mois et deviendront réellement autonomes vers l'âge de huit mois.



Carte de l'évolution de la répartition de la Loutre d'Europe en France, de 1950 à 2021, par mailles de 10 x 10 km. Source : SFEPM, 2022

Castor d'Eurasie



© S. Richier - Naturimages

La toilette réciproque des castors a une fonction sociale et est essentielle pour la santé de l'animal

Le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*, Linné, 1758) est le plus gros rongeur d'Europe. Sa répartition s'étend de l'Europe de l'Ouest à la Mongolie.

Il a un corps robuste caractérisé notamment par un cou et des membres antérieurs peu développés, une queue aplatie et recouverte d'un cuir nu sur lequel sont imprimées des écailles, une fourrure dense et des organes sensoriels externes peu marqués à l'exception du nez. L'odorat est d'ailleurs le sens le plus développé.

Sa morphologie lui confère une aptitude au fouissage (doigts des membres antérieurs pourvus d'ongles puissants), à la préhension (auriculaire des membres antérieurs en opposition aux autres doigts) et à la nage (palmure complète des membres postérieurs, queue aplatie). En revanche, il se déplace difficilement en milieu terrestre et s'éloigne rarement de plus de 30 m de la berge.

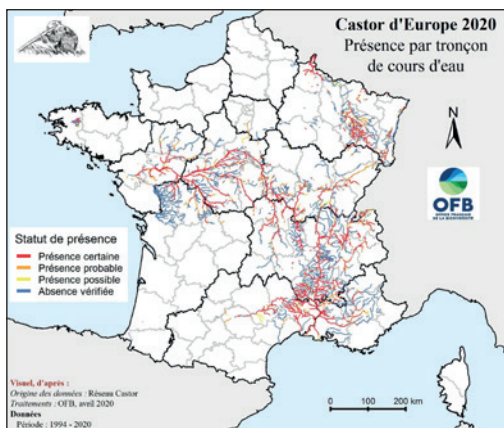
Le régime alimentaire du castor est exclusivement végétarien mais très éclectique (écorce, jeunes pousses **ligneuses**, feuilles, végétation herbacée, **hydrophytes**, fruits...). Parmi les essences ligneuses, les saules et les peupliers sont particulièrement recherchés. Le castor creuse son terrier dans la berge et peut également construire des huttes.

La cellule sociale de base est la famille, composée d'un couple adulte, des jeunes de l'année et de ceux de l'année précédente (4 à 6 individus en moyenne). Les naissances ont lieu en mai après 110 jours de gestation avec en moyenne deux jeunes par portée et par an.

Une famille occupe un territoire qui varie entre 500 m et 3 km de linéaire de cours d'eau. Ce territoire est délimité de manière olfactive, par dépôt sur le sol au bord de l'eau d'une substance odorante, le **castoréum**.

Fiche signalétique

Classe : Mammifères
Ordre : Rongeurs
Famille : Castoridae
Poids : 21 kg en moyenne (28 kg maximum observé sur la Loire)
Longueur totale du corps : 80 cm à 110 cm (queue de 21 à 31 cm de long)
Pelage : dense (12 000 à 23 000 poils/cm²), brun-jaunâtre
Longévité : 10 à 15 ans en moyenne, 15 à 20 ans maximum (en captivité)
Période d'activité : nocturne et crépusculaire.



Carte de répartition du Castor d'Eurasie en France en 2020.
Source : OFB, 2020

Historique de répartition

D'après Rosoux et Green, 2004

D'après Dahais et Koch, in Richier et Sarat, 2011 et Koch et Dahais, 2011

D'après René Rosoux, Tony Dahais et Guillaume Koch, 2013

Actualisé par Guillaume Koch (Agglo28)



© Droits réservés

Morand-Aurier, piégeur spécialiste de la loutre dans le Puy-de-Dôme, dans les années 1910

Loutre d'Europe

En France, la loutre va considérablement se raréfier au cours du XX^{ème} siècle. Son déclin est traditionnellement imputé au piégeage, à la chasse, à l'assèchement des zones humides ou encore à la mortalité routière et la contamination par les **biocides**. Dès la fin des années 1930, la loutre montre les premiers signes de régression dans le Nord, l'Est et le Sud-Est. En 1960, elle est considérée comme disparue d'environ soixante départements, tandis que les populations qui subsistent deviennent de plus en plus clairsemées. Dans les années 1980, les enquêtes menées par C. Bouchardy montrent que les populations viables ne se maintiennent que dans une douzaine de départements de la façade atlantique et du Limousin.

Depuis 1985, les premiers indices de recolonisation des cours d'eau sont notés sur la façade atlantique et dans le Massif Central. Actuellement, la loutre est présente sur les bassins de la Loire, de la Dordogne, de la Garonne, de la Charente, du Rhône, de la Seine et sur de nombreux fleuves côtiers. L'espèce est toujours en phase de reconquête de ses anciens territoires.

Répartition dans les Deux-Sèvres

La loutre était assez commune dans les Deux-Sèvres jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle, sans zone d'abondance particulière (Brosset, 1954 et Thévenin, 1952). En limite de département, on la trouvait sur la Sèvre Nantaise, le Taurion, la Charente, le Lay et dans tous les marais de Vendée, du Poitou et de Gâtine (Matthias, 1933). Comme un peu partout en France, elle est devenue plus rare dans le département à partir des années 1970-1980, en restant cependant bien représentée. Dans les années 1995-2000, on la trouve régulièrement dans le Marais poitevin, notamment sur la Sèvre Niortaise, la Courance, ainsi que sur la Boutonne et la Belle. Sa présence est constante sur l'Autize aval et plus sporadique en amont de Béceleuf (Rosoux et de Bellefroid, 2011). Le retour de la loutre sur la Sèvre Nantaise sera notée en 2001 (Teiller et Tessier, 2011). Aujourd'hui, la Loutre d'Europe est présente sur tous les bassins-versants des Deux-Sèvres : le Thouet, la Sèvre Nantaise, la Sèvre Niortaise, la Boutonne et la Vienne.

En 2024, de nombreux indices (**épreintes**, empreintes) indiquent une présence marquée de la loutre sur le Marais poitevin, le Thouet, l'Argenton, la Sèvre Nantaise, la Boutonne et la plupart de leurs affluents.

D'une manière générale, la loutre a colonisé tous les cours d'eau principaux avec une nette préférence pour les secteurs les moins modifiés par les activités humaines.



© G. Koch

Epreintes de loutre

Castor d'Eurasie

Le castor était historiquement présent dans toute la France. La valeur commerciale de son épaisse fourrure, la consommation de sa chair et les soi-disant vertus du **castoréum** ont motivé sa chasse et son piégeage, le poussant au bord de l'extinction jusqu'au siècle dernier.

En France, la population au début du XX^{ème} siècle était estimée à quelques dizaines d'individus localisés dans la basse vallée du Rhône. Depuis le début des années 1960, une vingtaine d'opérations de **réintroduction** a été réalisée à partir d'individus de souche rhodanienne. Sur la Loire, grâce aux réintroductions opérées en 1974-1976, l'espèce a pu progressivement recoloniser le bassin ligérien.

Actuellement, l'espèce est présente dans les 6 grands bassins-versants métropolitains (Loire, Rhône, Seine, Garonne, Rhin et Artois-Picardie) et poursuit sa recolonisation.



© J. Défour - Droits réservés

Lâcher de castors pour la réintroduction de l'espèce sur la Plaine du Forez, à l'initiative de la FRAPNA Loire, en 1995

Répartition dans les Deux-Sèvres

Les premiers indices de présence du castor sont notés en 2001 sur le Thouet au niveau des communes d'Argenton-l'Église et Saint-Martin-de-Sanzay. En 2002, quelques dommages sur peupliers sont même relevés sur la commune de Saint-Martin-de-Sanzay. Mais de 2003 à 2008, plus aucun indice n'est observé. En 2008, des coupes sont découvertes sur l'Argenton, cours d'eau affluent du Thouet. En 2010, la découverte de bois coupé sur pied atteste une présence probable sur l'Argenton ainsi que sur le Thouet au niveau de la confluence entre ces deux rivières. Cette même année, l'espèce est absente de la Dive du Nord, la Dive du Sud, la Vonne et la Sèvre Nantaise (autres cours d'eau du bassin Loire).

De nombreux indices ont été relevés en 2011, après des années de manifestations sporadiques, indiquant une évolution rapide et continue de sa présence. Depuis, le castor a progressivement colonisé le Thouet, l'Argenton et le Thouaret, et même quelques affluents, en s'accommodant des ressources alimentaires disponibles, qui se révèlent pourtant bien différentes des zones aval des cours d'eau.



© LPO 49

L'homme qui se voulait plus fort que le castor !



Mammifères sauvages des Deux-Sèvres - Atlas 1995-2000, 2000, Deux-Sèvres Nature Environnement
Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes - 1985-2008, 2011, Poitou-Charentes Nature
A la découverte des mammifères terrestres des Deux-Sèvres, 2017, Deux-Sèvres Nature Environnement

La Loutre, le Castor et l'Homme...

D'après Richier et al., 2005, Richier et Sarat, 2011
D'après Emmanuelle Sarat et Guillaume Koch, 2013
Actualisé par Guillaume Koch (Agglo2B)

La reconquête de nos rivières par la loutre et le castor génère parfois certains problèmes de cohabitation avec les utilisateurs et les usagers des cours d'eau. A l'inverse, les incidences des activités humaines sur les mammifères semi-aquatiques sont nombreuses.

Rupture de la **continuité écologique** des cours d'eau

Les réseaux routiers et ferroviaires ainsi que les ouvrages hydrauliques sont à l'origine :

- d'une mortalité par collision lorsque les animaux essaient de contourner les obstacles par voie terrestre ;
- d'une fragmentation des populations, avec un risque de disparition des petits noyaux isolés et une perte de diversité génétique.

Pollution prononcée des cours d'eau

Les pollutions d'origine industrielle, urbaine et agricole dégradent la qualité des milieux et touchent les ressources alimentaires de la loutre et la loutre elle-même (cf. p. 61).

Travaux d'aménagement et d'entretien des cours d'eau

Le **recalibrage**, la rectification des cours d'eau et l'artificialisation des berges ou encore l'intervention d'engins mécaniques pour supprimer les **encombres** ou **embâcles** ont un impact négatif sur les mammifères semi-aquatiques.



© F. Chauvet

Castorin (en haut) et loutron (en bas) capturés accidentellement dans une cage-piège destinée au Ragondin



© OFB

Les espèces exotiques envahissantes et leur régulation

L'évolution de la réglementation sur la lutte contre le Ragondin et le Rat musqué a permis de limiter les méthodes non-sélectives pouvant provoquer la mort de castor et de loutre.

Ainsi, la lutte chimique a été interdite en 2007 (AM 06/04/2007) et l'utilisation de pièges-tuants aux abords des cours d'eau où la présence du Castor d'Eurasie, de la Loutre d'Europe ou de Vison d'Europe est avérée, a été interdite en 2012. Néanmoins, les confusions avec le Ragondin et le Rat musqué restent possibles et des erreurs de tir sont rapportées chaque année sur le bassin de la Loire.

Castor et activités humaines, un équilibre à trouver...

Dommages sur cultures

Compte tenu de son régime alimentaire et de la présence de cultures sur son territoire, le castor peut occasionner des dommages plus ou moins importants qui concernent en majorité l'agriculture et les peupliers proches de la berge.

Construction de barrages

La colonisation des petits affluents par le castor est associée à la construction de barrages qui peuvent poser des problèmes d'inondation. Depuis son installation en Deux-Sèvres, seul un barrage a été observé sur le Thouaret. D'autres ont été recensés sur des affluents du Thouet et de la Dive en Maine et Loire.



© G. Koch

Abattage dans une peupleraie



© S. Richier

Le manchon grillagé est un moyen efficace pour éviter l'écorçage et la coupe d'arbre par le castor

Des solutions existent !

90 % des dommages ont lieu à moins de 30 m des cours d'eau. Le maintien ou la création de cordons riviérains de 10 à 20 m de large présentant une frange boisée de **salicacées** est la solution à long terme la plus adaptée et la plus économique pour éviter les conflits avec le castor. En lui accordant cet espace, il devient possible de résoudre les problèmes durablement.

Pour les dommages sur cultures, les autres protections recommandées sont mécaniques : manchons de protection individuels, clôture électrique, palissade, etc. À chaque fois que le dispositif est installé correctement il n'y a plus de dommages.

Pour les barrages problématiques, une étude préalable est toujours indispensable pour identifier la solution la mieux adaptée.

Chaque situation est particulière et le réseau de spécialistes des Deux-Sèvres apporte des conseils pour trouver la meilleure solution.



La Loutre, le Castor et l'Homme...

D'après Richier et al., 2005, Richier et Sarat, 2011
D'après Emmanuelle Sarat (ONCFS) et Guillaume Koch (CCA), 2013
Actualisé par Guillaume Koch (Agglo2B)

La préservation de la qualité des habitats est l'élément clé pour l'implantation durable du castor et de la loutre sur nos cours d'eau. Toute modification ou dérangement de cet habitat peut leur être néfaste. Pourtant, certaines précautions permettent d'éviter ces destructions.

... Au niveau des berges, éviter les passages d'engins de chantier, les travaux de terrassement et les brûlages

L'abri du castor et de la loutre est toujours situé au contact immédiat de l'eau. Ces gîtes doivent être localisés préalablement à tous travaux, qui ne doivent pas intervenir dans un périmètre d'environ 30 m de part et d'autre des gîtes. Les **encombres** ou **embâcles** doivent être gérées manuellement et les gîtes abandonnés doivent être conservés. En effet, l'abandon des gîtes n'est parfois que provisoire en fonction des variations du niveau de l'eau et ceux-ci peuvent également servir d'abris aux individus à la recherche d'un territoire.



© G. Koch

En recépant les arbres, ici un saule, le castor rajeunit la végétation, l'entretien et accroît sa ressource alimentaire

... Au niveau de la ripisylve, ménager les ressources alimentaires et les abris, et conserver une bande de végétation buissonnante et arbustive

Les chantiers de dévégétalisation, en supprimant les habitats de bois tendres, entraînent une migration forcée des castors qui peut être dommageable, en particulier pour les plus jeunes. La loutre et les autres Mustélidés perdent également leurs gîtes et abris dans la végétation riveraine.

Les sites de refuge (ripisylves non ou peu entretenues, broussailles, rideaux d'**hélophytes**, etc.) doivent être préservés sur au moins une rive le long des cours d'eau à moins d'un kilomètre les uns des autres, jusqu'à une distance minimale de la rive de 30 m.

Pour le castor, ménager les ressources alimentaires est essentiel pour éviter tout dommage sur cultures. Il est indispensable de maintenir ou de restaurer des habitats de bois tendres (saulaies-peupleraies) sous forme de bande de végétation buissonnante et arbustive au contact de l'eau d'au moins 10 m de large, voire 30 m, sur des tronçons d'1 à 2 km de long, tous les 5 km.



© G. Koch

Ripisylve représentant un bon potentiel d'accueil pour les mammifères semi-aquatiques

... Recommandations

Adapter les infrastructures de transport et ouvrages hydrauliques

Les collisions routières sont une cause de mortalité importante pour le castor et la loutre. Il convient donc d'aménager les ouvrages pour restaurer la continuité de la berge par des passages souterrains ou des cheminements à pied sec. Ces aménagements doivent être réalisés dans les zones où les espèces sont présentes mais plus particulièrement sur les fronts de reconquête et les futures zones de présence potentielle.

Les pages 54-55 et 68-69 présentent des aménagements d'ouvrages en faveur du castor et de la loutre.



Loutre victime de la circulation routière

Attention aux confusions !

Ragondin

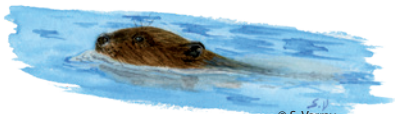
Tête et dos hors de l'eau, proportions différentes du castor (la tête représente 1/3 du corps contre 1/5 pour le castor)



© S. Varray

Castor d'Eurasie

Seule la tête dépasse de l'eau



© S. Varray

Loutre d'Europe

Nage rapide, souple, silhouette longiligne, pas de dos bombé



© S. Varray

Encadrer les usages

Depuis 2012, l'utilisation des pièges-tuants est interdite aux abords des cours d'eau où le castor et la loutre sont présents. L'information des usagers des milieux aquatiques sur cette nouvelle réglementation et sur l'intérêt de l'utilisation de pièges-cages, qui permettent de relâcher les espèces non-visées en cas de capture, est indispensable.

La formation sur la reconnaissance des silhouettes du castor et de la loutre à la nage - pour éviter les erreurs de tir avec le Ragondin - est également nécessaire.

Dans tous les cas, il faut faire attention aux cas particuliers et prendre le temps de croiser les différents critères observés pour valider les observations.



Restes de repas de Loutré (Ecrevisse de Louisiane) au bord de l'Argenton - © G. Koch



Répartition de la loutre et du castor en Deux-Sèvres

Génèse du réseau Loutre & Castor

D'après Gilles Capron et Emmanuelle Sarat, 2013
Actualisé par Guillaume Koch (Agglo28)

2007-2010

L'émergence d'un dynamisme local

2007 : Création d'un réseau de techniciens de rivières sur le bassin-versant du Thouet afin de définir les zones de présence de la loutre pour une meilleure prise en compte de l'animal lors des travaux sur cours d'eau. En parallèle, le réseau « mammifères du bassin de la Loire », coordonné par Sylvain Richier, voit le jour à Orléans dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. La mise en commun des données de répartition de la loutre et du castor est réalisée par le biais de conventions multipartenariales et de séances de synthèse cartographique.

Juin 2008 : Organisation de la 3^{ème} réunion publique du réseau mammifères en Poitou-Charentes, en collaboration avec Deux-Sèvres Nature Environnement et le Conseil Général, au Lac du Cébron.

Janvier 2009 : Le réseau départemental 79 se constitue autour de Tony Dahais (ONCFS), Guillaume Koch (CCA), Vanina Séchet (Ville de Bressuire / Syndicat du Thouaret), Guillaume Charruau et Olivier Constantin (Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet) et Jean Tharrault, bénévole à la LPO 49.

Mars 2009 : 1^{ère} prospection collective sur le Thouet et l'Argenton, regroupant 7 structures et 13 personnes.

Juin 2009 : 1^{ère} session de formation du réseau mammifères dans les Deux-Sèvres organisée en partenariat avec l'association Détours dans l'Eau à Argenton-les-Vallées ; 16 personnes seront ainsi formées par les spécialistes nationaux des mammifères aquatiques.

Septembre 2009 : 1^{ère} réunion annuelle de restitution avec les membres du réseau 79.

Depuis 2010 : Chaque année, des prospections collectives sont organisées, avec une réunion annuelle de restitution.

2011 et l'avenir

Une volonté de partager et de valoriser l'expérience du réseau

2011 : Reprise de la coordination générale du réseau par Emmanuelle Sarat (ONCFS). Publication de l'ouvrage collectif « Le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire : synthèse des connaissances 2010 ».

Juin 2011 : Nouvelle session de formation du réseau mammifères à Argenton-les-Vallées où 16 personnes sont formées et viennent renforcer le réseau départemental. Réalisation des premières productions du réseau 79 : 2 posters sur la loutre et le castor et les activités du réseau sont présentés au festival de Ménigoute.

2012 : Présentation par Tony Dahais et Guillaume Koch des actions du réseau Loutre & Castor 79 lors du stage de formation du réseau mammifères à Bourges, dans le Cher. Présentation sur le castor lors des rencontres de la biodiversité du Conseil Général 79. Les prospections collectives s'étendent en dehors du bassin de la Loire sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres. Organisation de la première formation du réseau Vertébrés Exotiques Envahissants du bassin de la Loire à Argenton-les-Vallées et formation des membres du réseau à cette nouvelle thématique.

... dans les Deux-Sèvres

2013 : Mise en place d'un nouveau protocole de suivi du castor et de la loutre dans le département des Deux-Sèvres pour la réactualisation des données.

Organisation des premières prospections interdépartementales avec le Maine-et-Loire et la Vienne, pour 2014.

Publication de l'ouvrage « Le réseau Loutre et Castor des Deux-Sèvres : une aventure humaine », bilan des travaux du réseau engagés depuis 2007.

2015 : Une nouvelle méthode de suivi de la loutre, par maille de 5 x 5 km, est mise en place afin de pouvoir prospecter plus rapidement et périodiquement l'ensemble du département.

2019 : Le réseau Loutre & Castor 79 est valorisé dans un documentaire réalisé par Basile Gerbaud pour Ushuaia TV, dans « Le Cas du Castor ».

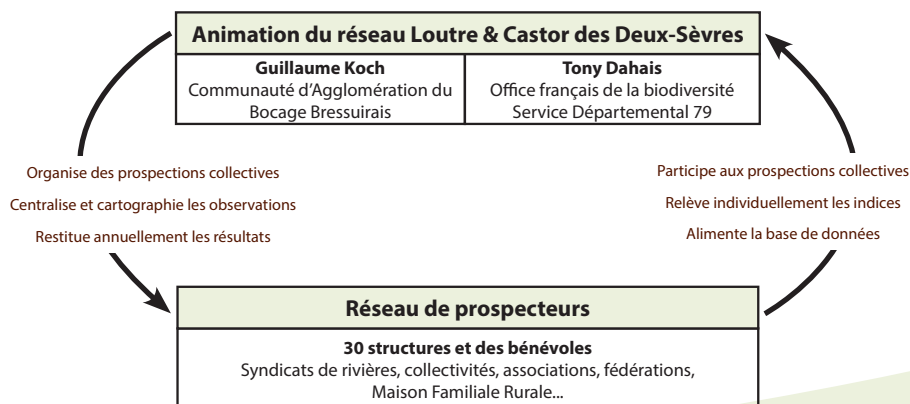
Mai 2023 : Suite à l'arrivée du castor sur la Sèvre Nantaise, une nouvelle prospection organisée sur l'ensemble du bassin-versant mobilise 64 prospecteurs et 18 structures ! Cela constitue un record de participation.

Octobre 2023 : Un ciné-débat sur le castor (Le Cas du Castor, de Basile Gerbaud) est organisé par l'association Détours dans l'Eau au cinéma le Commynes à Argentonay. Une centaine de collégiens participe à la journée et une diffusion au grand public en soirée rassemble 70 personnes.

Fin 2023/début 2024 : réédition de l'ouvrage « Le réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres : une aventure humaine », avec actualisation des données, des cartes et des réalisations du réseau, de 2007 à 2023.

2024 et après : Une prospection collective est prévue au printemps 2024 dans le Marais poitevin afin d'épauler le Parc Naturel Régional. Sur le reste du département, les zones exemptes de loutre continueront à être prospectées régulièrement et la progression du castor sera suivie attentivement. Les actions de communication se poursuivront afin de mieux faire connaître les 2 mammifères.

Fonctionnement du Réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres :



Organisation et protocole

Guillaume Koch (Agglo28)

Le réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres a pour objectif de cartographier l'aire de répartition de la Loutre d'Europe et du Castor d'Eurasie et leur évolution, sur l'ensemble des cours d'eau des Deux-Sèvres, à partir de prospections réalisées par les membres du réseau. Celles-ci sont organisées sur un ou plusieurs bassins-versants, en fonction de leur état de connaissance et de l'évolution constatée des deux mammifères.

Prospections collectives

La force du réseau est de pouvoir mobiliser un grand nombre de prospecteurs sur une seule journée. Ainsi, plus de 60 personnes peuvent parcourir l'ensemble d'un bassin-versant sur un temps réduit grâce à plusieurs modes de prospection. Ces journées sont généralement organisées au printemps, en dehors des périodes de crues. Les animateurs du réseau s'appuient alors sur des personnes «ressource» qui connaissent très bien le territoire concerné, tels que les techniciens de rivières.

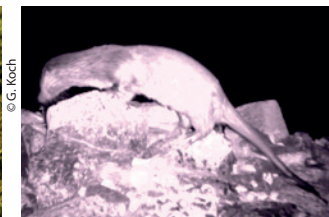
Prospections individuelles

Le reste de l'année, chaque membre du réseau relève les indices de loutre ou de castor qu'il peut observer lors de ses missions sur le terrain. Ces observations sont plus éparpillées à l'échelle du département, mais permettent de confirmer la présence des deux mammifères et parfois même d'indiquer un linéaire de cours d'eau nouvellement occupé. Dans ce cas, ces nouvelles observations déclenchent une prospection collective l'année suivante.

Protocoles de suivi

Les protocoles de suivi diffèrent selon le mode de prospection :

Mode de prospection	Protocole de suivi
Linéaires prospectés à pied ou en canoë (LOUTRE & CASTOR)	Tous les indices observés sont relevés sur une feuille de saisie ou sur une application dédiée (Qfield ou Naturalist)
Points de suivi dans mailles de 5 x 5 km (LOUTRE)	Prospection de 200 m de cours d'eau en amont et en aval du point. La prospection s'arrête dès qu'un indice est trouvé



Exemples d'indices de présence (de gauche à droite et de haut en bas) : épreinte de loutre ; loutre vue au piège-photo ; arbre abattu par un castor ; marquage de castor au castoréum ; terrier-hutte de castor ; réfectoire de castor

La loutre et le castor sont des animaux discrets aux mœurs essentiellement nocturnes, difficiles à observer directement. Leur suivi consiste alors à relever leurs indices de présence sur le terrain. Cependant, chaque indice a une signification biologique particulière sur la présence de ces deux espèces. La correspondance entre la nature des indices et le degré de présence des deux mammifères figure dans le tableau ci-dessous :

Nature des indices de Loutre d'Europe	Degré de présence	Nature des indices du Castor d'Eurasie
<i>Epreinte, cadavre, capture, observation visuelle par un observateur reconnu</i>	PRESENCE CERTAINE	<i>Garde-manger, gîte principal, dépôt de castoréum, barrage entretenu</i>
<i>Empreintes</i>	PRESENCE PROBABLE	<i>Bois coupé sur pied, écorçage sur pied, écorçage sur bois coupé, écorçage sur racine, réfectoire, accès de berges et coulées, griffades ou empreintes, gîte secondaire, observation visuelle par un observateur reconnu</i>
<i>Observation visuelle par un tiers</i>	PRESENCE DOUTEUSE	<i>Bois coupé flottant, cadavre, observation visuelle par un tiers</i>

Synthèse des données

Après chaque prospection collective ou lorsqu'un observateur transmet des données au référent cartographique du réseau, celles-ci sont saisies et traitées sous un Système d'Information Géographique (Qgis) afin d'être compilées.

On considère que la Loutre est présente 5 km en amont et 5 km en aval de chaque indice de présence certaine. Ces distances correspondent à la longueur moyenne d'un territoire de loutre sur un cours d'eau. Pour le castor, le linéaire qu'il occupe est estimé par les observateurs du réseau, en fonction du type d'indice et de leur densité.

Rendus cartographiques et utilisation des données

Les données récoltées permettent d'établir des cartes de présence de la loutre et du castor à l'échelle du département (conf. pages 46-49 et 56-57). Elles peuvent également servir aux membres du réseau pour des besoins ponctuels à l'échelle de leur bassin-versant. Toutes les données restent à la disposition de chaque membre du réseau.



© G. Koch

Réunion bilan du 10/10/2023, sous l'assistance des élèves de la MFR de Saint-Loup-Lamairé

Réunions bilan annuelles

Chaque automne, les membres du réseau se réunissent pour dresser un bilan des observations et évolutions constatées l'année en cours. C'est l'occasion de se retrouver pour un moment convivial où seront décidées les prospections collectives de l'année suivante.



Bassin-versant de la Boutonne

Pascal Voix (SYMBO) & Guillaume Koch (Agglo2B)

La Boutonne prend sa source à Chef-Boutonne, sous le plateau Mellois et se jette dans la Charente, en rive droite, au terme d'un parcours de 99 km. Près de 800 km de cours d'eau (Boutonne, affluents, biefs et bras secondaires) drainent ce bassin-versant d'une superficie de 1 320 km². Il est composé de ruisseaux et petites rivières de plaine aux eaux courantes avec une mosaïque de prairies naturelles humides, et une ripisylve discontinue en cours de remplacement par les cultures céréalières et la populiculture. L'ensemble du bassin repose sur une assise géologique argilo-calcaire. Les principaux affluents de la Boutonne en Deux-Sèvres sont la Belle, la Béronne, la Légère, la Berlande et le Ponthioux.

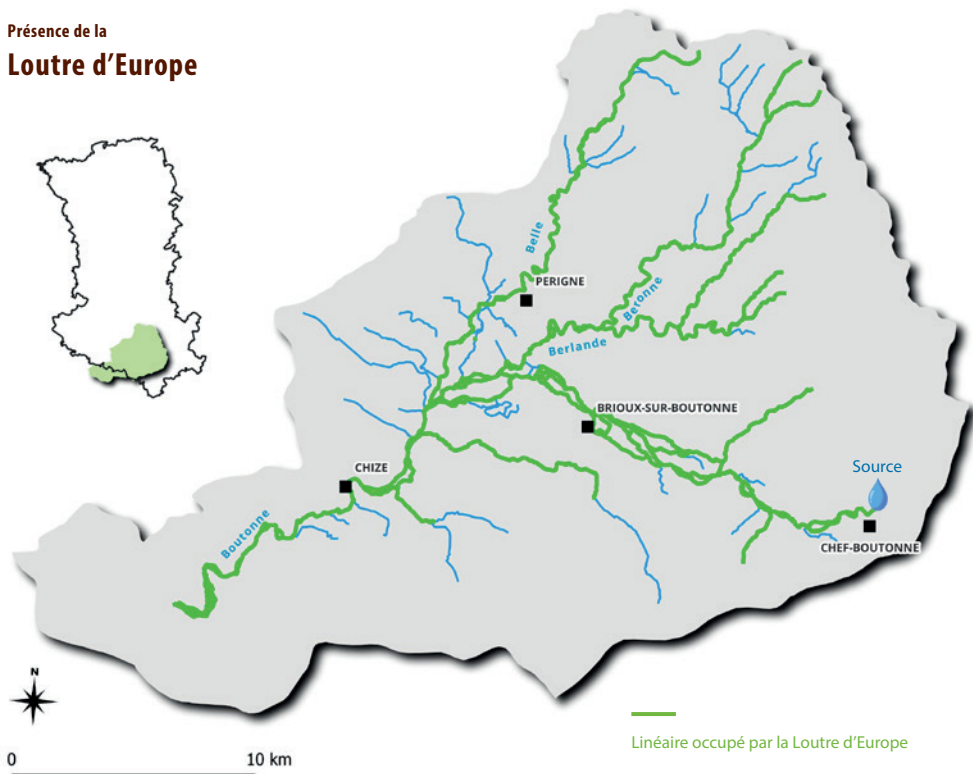


© P. Voix

La Boutonne en crue, le 07/11/23 à Séligné

Présence de la

Loutre d'Europe



Après la prospection collective de 2012, des épreintes ont régulièrement été observées sur la Boutonne et ses affluents. Le suivi par maille organisé en 2021, et complété en 2023, a permis de confirmer la présence de la loutre sur tout le cours de la Boutonne et la plupart de ses affluents : la Belle, la Berlande, la Béronne, la Légère, la Marseillaise, le ruisseau des Coudrières, la Somptueuse, la Bellesbonne et la Boudoire. Le Castor est absent de ce bassin-versant.



© P. Voix

Epreinte de loutre au bord de la Boutonne, dont la couleur rougeâtre indique la consommation d'écrevisses



© P. Voix

La Berlande à Mazières-sur-Béronne

1 prospection collective

12/04/2012

78 km

L'organisation en 2012 de la première journée de prospection collective sur le bassin de la Boutonne par le « Réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres » a permis de parcourir en très peu de temps 78 km de nos rivières avec des résultats très positifs et très encourageants. La multiplicité et l'efficacité des acteurs déployés sur le terrain ont révélé une présence de la loutre sur la quasi-totalité du bassin. La mise en place du protocole de suivi (mailles et points de suivi) du réseau, associée aux campagnes régulières de prospections ont porté un éclairage particulier sur la reconquête de l'espèce sur le territoire, les élus locaux comme les riverains interpellant régulièrement, et avec étonnement pour certains, le Syndicat suite à des témoignages d'observation de la loutre sur le terrain et de leur crédibilité. Notre connaissance de la répartition de l'espèce résulte aujourd'hui principalement du travail initié sur la Boutonne par le réseau en 2012 et qui se poursuit depuis une bonne dizaine d'années. La convivialité et la richesse des échanges font la force d'un exemple remarquable de collaboration entre structures animées d'une même volonté.

Pascal VOIX, Technicien Médiateur Rivière
Syndicat Mixte de la Boutonne

Bassin-versant du Clain

Enzo Dalmon (SMVCS) & Guillaume Koch (Agglo2B)

La Dive du Sud prend naissance à Saint-Coutant et s'oriente vers l'Est. Elle a comme affluents, le Chaboussant et la Bouleure. Son cours comporte de très nombreux méandres. A l'étiage, elle devient temporaire en aval de la commune de Lezay jusqu'à la limite départementale. Elle se jette dans le Clain, en rive gauche, dans le département de la Vienne.

La Vonne prend sa source à 5 km environ du « Terrier du Fouilloux » à Saint-Martin-du-Fouilloux, au Sud-Est de Parthenay, point culminant des Deux-Sèvres avec ses 272 m d'altitude. Elle sillonne ensuite dans une vallée encaissée formée par des chaos granitiques marquant la fin du Massif Armoricain. Puis, après le village de Ménigoute, elle rejoint le département de la Vienne pour se jeter dans le Clain.

L'Auxance prend également sa source au niveau du « Terrier du Fouilloux » en direction de l'Est. Elle se jette dans le Clain au Nord de Poitiers près du Futuroscope à Chasseneuil-du-Poitou. Ses affluents principaux en Deux-Sèvres sont la Vendelogue et le Ruisseau de Magôt (site NATURA 2000).



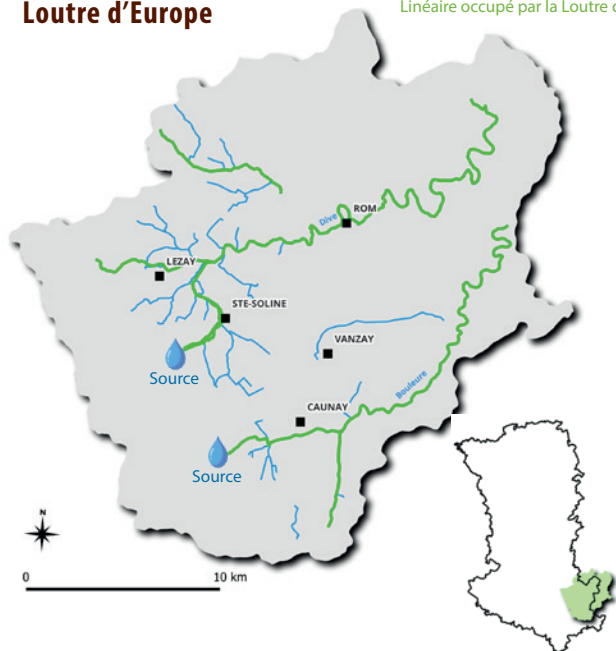
© E. DALMON

Le Chaboussant à Lezay

Présence de la

Loutre d'Europe

Linéaire occupé par la Loutre d'Europe



La prospection de 2010 n'avait pas permis de relever la présence de la loutre sur la Dive du Sud et la Bouleure. En 2016, une épreinte est observée sur l'amont de la Bouleure, qui paraît pourtant peu accueillante pour la loutre au vu des recalibrages qu'elle a subi. Cependant, les suivis par maille de 2021 et 2023 attestent sa présence sur la Bouleure, la Dive du Sud, le Chaboussant et le courant de Charentour. En 10 ans, la loutre a réussi à s'installer sur ce bassin-versant, probablement depuis l'aval, côté Vienne. Le Castor y reste absent.

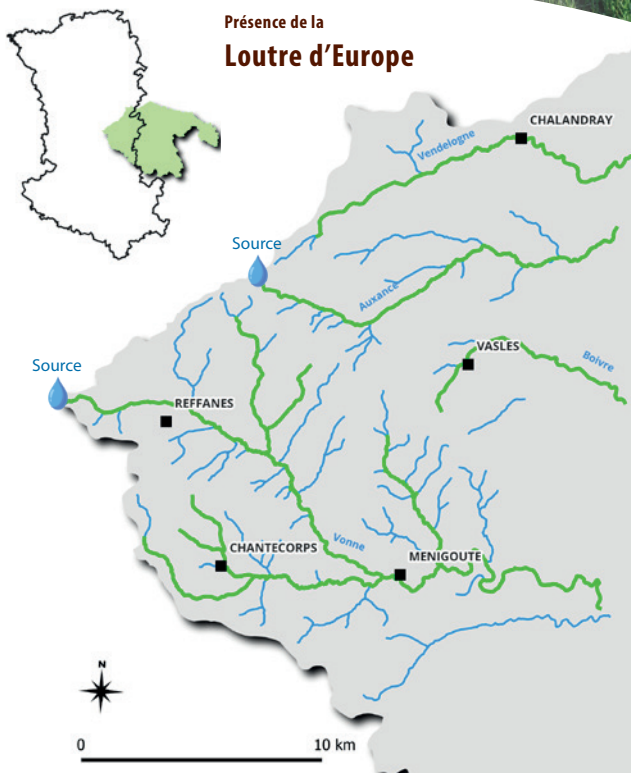
La présence de la loutre est attestée sur la Vonne en 2010 et confirmée en 2019. En 2012, une prospection de l'Auxance, du Magot et de la Vendelogne conclue à l'absence d'indices. Les suivis par maille de 2021 et 2023 permettront de confirmer la présence de la loutre sur les sous-bassins de la Vendelogne, de l'Auxance, de la Boivre et de la Vonne.

En 2023, des indices de castor sont observés sur l'aval de l'Auxance, en limite du département de la Vienne. Sa progression depuis l'aval, en provenance du Clain, semble lancée et devra faire l'objet d'une surveillance par les membres du réseau.



© D. Thebaud

Empreintes de Loutre d'Europe



— Linéaire occupé par la Loutre d'Europe

2 prospections collectives

09/03/2010

20/03/2012

80 km

Pour un technicien, il me paraît essentiel de connaître au mieux les milieux sur lesquels on travaille et les espèces présentes ! Le réseau Loutre & Castor permet d'acquérir de solides compétences sur ces deux espèces. On apprend à « éduquer nos yeux » pour la recherche d'indices de présence que l'on soit à pied ou en canoë. Les journées de ce réseau ne sont pas de simples participations à des prospections, mais bien plus, de par la richesse des échanges, la convivialité et le relationnel qui nous permet de mettre en relation les acteurs du territoire et nos retours d'expériences. Je remercie l'ensemble des personnes motrices de ce réseau et l'ensemble des participants aux prospections, dans l'attente des prochaines journées !

Enzo DALMON, Technicien de rivières
Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

Bassin-versant du Layon

Alexandre Martin (LPO Anjou), Benjamin Audebaud (SLAL) & Guillaume Koch (Agglo2B)

Avec un linéaire de 90 km, le Layon débute son parcours à la sortie de l'étang de Beaurepaire, où il partage ses rives entre les Deux-Sèvres et le Maine-et-Loire. Plusieurs de ses affluents prennent source en Deux-Sèvres, dont la Soire pour le plus important. Il prend ensuite une direction Nord-Est, puis bifurque vers le Nord-Ouest, pour confluer avec la Loire à Chalonnes-sur-Loire. Le bassin-versant du Layon draine l'extrême Nord des Deux-Sèvres, en tête de bassin. C'est un cours d'eau au débit très variable, qui présente des étiages sévères voir des assècs.



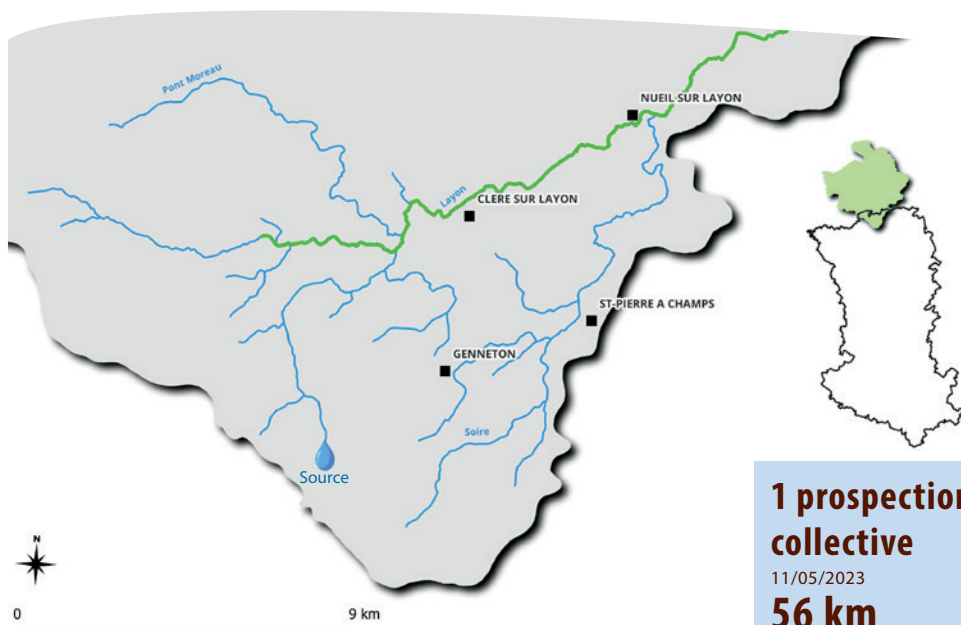
L'étang de Beaurepaire



L'équipe de prospecteurs du 11 mai 2023

Présence de la Loutre d'Europe

Linéaire occupé par la Loutre d'Europe



**1 prospection
collective**

11/05/2023

56 km



Agir pour
la biodiversité

Côté Maine-et-Loire, la présence de la loutre a été identifiée pour la 1^{ère} fois en 2009 sur la partie aval du Layon et sur l'Hyrôme. Puis, après une période sans observation d'indices, ce n'est qu'en 2020 que sa présence sur le Layon a de nouveau été confirmée à Nueil-sur-Layon, ainsi que sur le Lys. Les suivis réalisés en 2022 et en 2023 sont venus attester sa présence sur le Layon, le Lys et le ruisseau de la Gaubretière. Côté Deux-Sèvres, aucun indice n'a jusqu'à présent été observé.

La présence du castor, historiquement connue sur le Layon de Thouarcé jusqu'à sa confluence avec la Loire, a pu être reconfirmée par les prospections réalisées en 2023. Des indices ont été trouvés de Concoursson-sur-Layon à Thouarcé. Il reste encore absent sur le Layon en Deux-Sèvres.

Naissance d'un nouveau réseau en 49...

Depuis de nombreuses années, la LPO Anjou suit la loutre et le castor en Maine-et-Loire au travers du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe et de certains site NATURA 2000. Elle travaille depuis plusieurs années avec le réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres et participe régulièrement à leurs prospections. En 2021, le suivi par maille du réseau des Deux-Sèvres est étendu sur un cours d'eau en Maine-et-Loire. Après avoir constaté que cela fonctionnait bien, la LPO Anjou a décidé de réaliser le même type de suivi à l'échelle du Maine-et-Loire. Le projet a été proposé à l'Office français de la biodiversité (OFB) qui a accepté de le mener conjointement avec la LPO Anjou. Le projet présente plusieurs objectifs :

- mieux connaître la répartition de ces espèces ;
- impliquer le plus grand nombre d'acteurs travaillant sur les cours d'eau pour les former et les sensibiliser afin qu'ils s'approprient mieux les enjeux de leur territoire d'action ;
- créer un réseau pour faciliter les échanges et le travail en commun.

En 2024, le projet va être étendu au niveau de la région Pays de la Loire dans la Mayenne et la Sarthe.

J'ai intégré le réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres en 2010 lorsque j'étais encore étudiant. Je me souviens très bien de ma première prospection en canoë sur la Sèvre Nantaise où j'étais tombé à l'eau, poussé par mon maître de stage ... J'en fait encore partie aujourd'hui, durant 12 ans en Deux-Sèvres et depuis peu en Maine et Loire dans le cadre de mes missions de technicien de rivières sur le Layon. Le réseau en 49 est récent, et c'est un plaisir de l'avoir intégré pour participer au suivi de ces mammifères avec la LPO et l'OFB. Le réseau est constitué de spécialistes mais aussi de néophytes, tous passionnés par la biodiversité. Quoi de plus efficace et sympathique que de réunir, sur une même journée, toutes ces personnes et d'avoir un but commun : la recherche d'indices et de traces. Les plus expérimentés transmettent leurs connaissances aux débutants, et c'est aussi l'occasion pour les professionnels de l'environnement de se retrouver et d'échanger sur d'autres thématiques et pratiques (restauration de cours d'eau, biodiversité, avancement des projets, ...). C'est toujours un plaisir de participer aux journées de prospections collectives, d'autant plus qu'elles se déroulent toujours dans une ambiance sympathique. Merci beaucoup à ceux qui ont participé à la création du réseau et longue vie à lui !

Bassin-versant de la Sèvre Nantaise

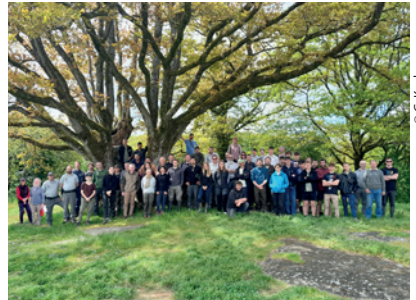
Muriel Ribeyrolles (EPTB Sèvre Nantaise), François Cailleaud (EPTB Sèvre Nantaise) & Guillaume Koch (Agglo2B)

La Sèvre Nantaise est le dernier grand affluent de la Loire, en rive gauche, avant l'estuaire. Ses sources, localisées sur les communes du Beugnon-Thireuil et de Neuvy-Bouin, s'organisent à 215 m d'altitude sur une ligne de crête, bien nommée « le château d'eau des Deux-Sèvres ». La Sèvre Nantaise, l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine, portent à plus de 2 000 km le linéaire de rivières et de ruisseaux du bassin-versant de la Sèvre Nantaise. Son territoire d'environ 2 350 km² couvre 113 communes, réparties sur quatre départements, les Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire, la Vendée et la Loire-Atlantique, ainsi que deux régions administratives, les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine. On trouve une multitude de moulins à eau tout au long de la Sèvre Nantaise, qui ont profité de son débit pendant des siècles.



© S. Morin

Photo finale de la prospection collective du 19/03/2010...

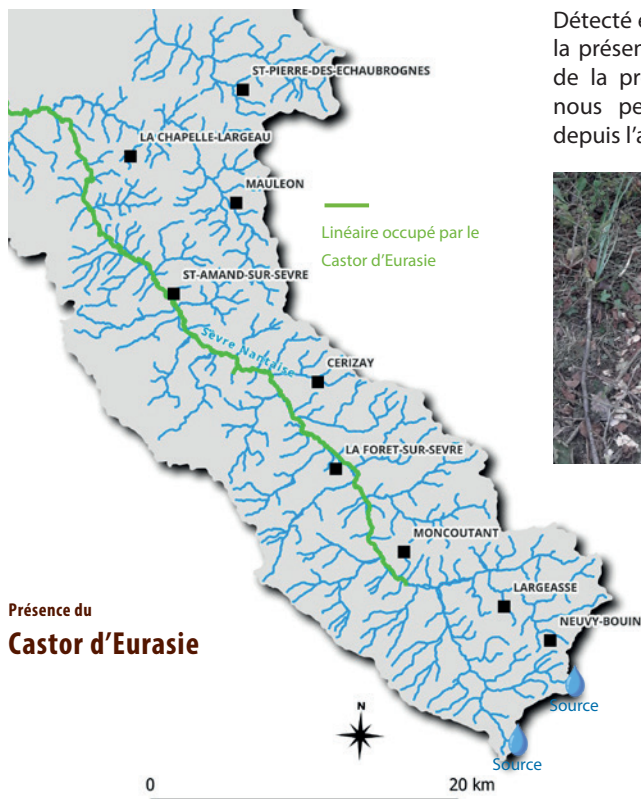


© G. Koch

... et 13 ans plus tard le 04/05/2023 !



La prospection collective de 2010 permettra d'établir la présence de la loutre sur tout le cours de la Sèvre Nantaise et quelques affluents. Les prospections suivantes, notamment celle de 2023, attestent sa présence sur la Sèvre Nantaise, l'Ouin, l'Ouine et de nombreux autres petits affluents. La prospection collective du 04/05/2023 constituera un record en terme de participation avec 64 prospecteurs issus de 18 structures, qui ont parcouru 261 km de cours d'eau en une journée !



Détecté en 2022 grâce à quelques indices, la présence du castor sera confirmée lors de la prospection de 2023. Cette sortie nous permettra d'établir sa répartition depuis l'aval jusqu'à Moncoutant.



© F. Cailleaud

Abattage de castor en bord de Sèvre

4 prospections collectives

19/03/2010

05/04/2011

24/04/2018

04/05/2023

340 km

Je salue l'excellente organisation et coordination du réseau de suivi Loutre & Castor des Deux-Sèvres, piloté avec enthousiasme, bonne humeur et méthodologie, par deux techniciens de l'OFB pour l'un, et d'une collectivité territoriale du nord Deux-Sèvres pour l'autre. Je suis ravi d'avoir pu intégrer le réseau en participant aux prospections collectives qu'il organise chaque année sur le département, avec les acteurs bénévoles ou professionnels concernés par la biodiversité des milieux aquatiques. Son efficacité et son mode de déploiement a su faire ses preuves au fil des ans, nous apportant des éléments de connaissance importants sur la recolonisation et la répartition de ces espèces sur nos bassins-versants respectifs. Outre la formation dispensée aux nouveaux arrivants, il permet de rencontrer et d'échanger avec les nombreux acteurs et partenaires contributeurs, de s'enrichir des compétences des experts et d'apporter notre modeste pierre à l'édifice en participant aux journées de prospections dans la détente, mais avec la rigueur qui encadre le protocole de collecte des données de présence ou d'absence d'indices des espèces ciblées. Ce qui a permis d'intégrer les résultats de ce travail collectif dans nos actions sur la restauration des milieux aquatiques. Merci à tous. Longue vie au réseau, aux loutres et castors et leurs habitats, de même qu'à ses participants motivés et passionnés !

Bassin-versant de la Sèvre Niortaise

Xavier Baron (PNR Marais poitevin), Jérôme Babut (FDAAPPMA 79) & Guillaume Koch (Agglo2B)

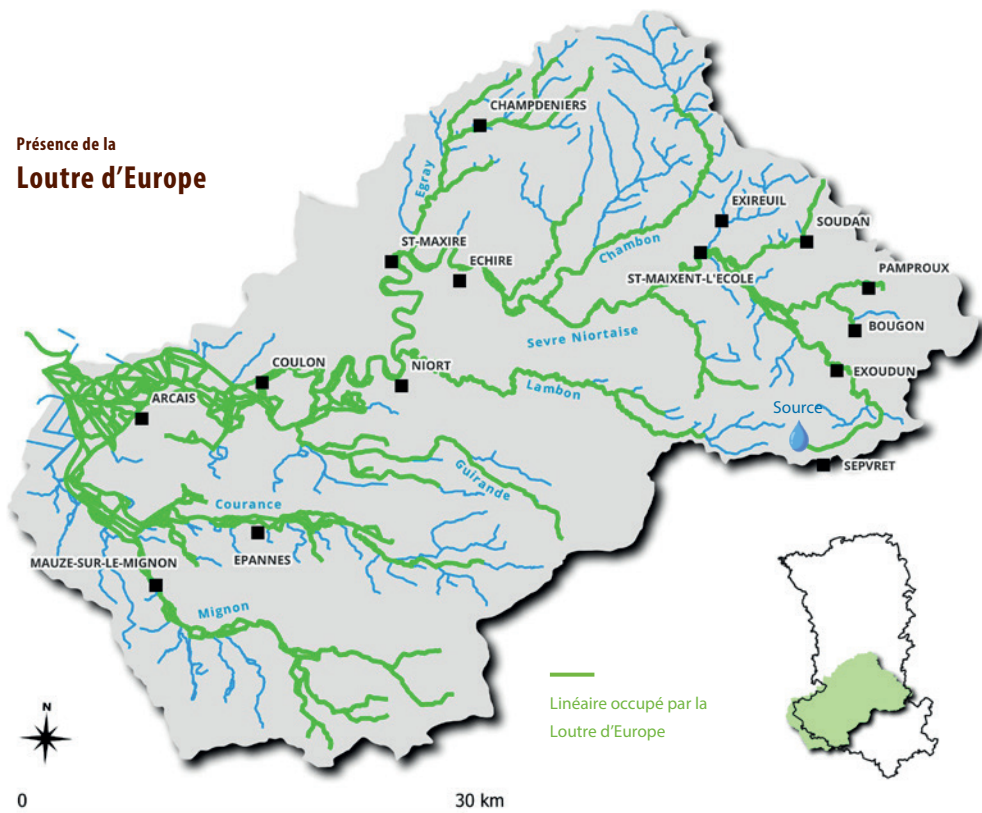
La Sèvre Niortaise est un fleuve côtier qui prend sa source à Sepvret au Nord de Melle, et qui traverse Niort pour ensuite rejoindre le Marais poitevin avant de se jeter dans la Baie de l'Aiguillon. Ses principaux affluents rive droite sont, de l'amont vers l'aval, le Pamproux, le Chambon, l'Egray, l'Autize et la Vendée, et en rive gauche le Lambon, le Mignon et la Courance. Une caractéristique essentielle de ce bassin-versant est d'inclure dans sa zone aval une partie du Marais poitevin, zone humide emblématique qui fait l'objet d'aménagements depuis des siècles. Ces derniers ont conduit à une structuration du marais entre marais mouillés et marais desséchés, deux entités au fonctionnement hydraulique distinct.



© PNR Marais poitevin

Le marais de la Garette à Sansais

Présence de la Loutre d'Europe



Avant la création du réseau, la loutre était déjà connue et suivie par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin. Afin d'étendre ce travail au reste du bassin-versant, une prospection collective a été menée en 2012, révélant la présence du mammifère sur l'ensemble de la Sèvre Niortaise et quelques uns de ses affluents. Les prospections complémentaires et les suivis par maille de 2021 et 2023 ont permis d'établir la présence de la loutre sur la Sèvre Niortaise, le Mignon, la Courance, la Guirande, l'Egray, le Lambon, le Chambon, l'Hermitain, le Magnerolles et le Pamproux. Le Castor est absent de ce bassin.



© T. Barthelemy

Le Chambon à Azay-le-Brûlé

Le Marais poitevin

Situé entre Niort et l'océan Atlantique, le Marais poitevin est un ensemble d'une grande richesse écologique par la diversité de ses milieux naturels, qui fait de lui la première zone humide de la façade atlantique avec 107 526 ha. Au carrefour de plusieurs grandes zones climatiques et à l'interface de la terre et de l'océan, il offre des sites propices aux oiseaux migrateurs et à certains mammifères, comme la Loutre d'Europe ou les chauves-souris. Le dernier classement en Parc Naturel Régional (PNR) date de 2014, à l'échelle de 3 départements et 2 régions et regroupe 91 communes adhérentes pour 204 822 ha. Le PNR Marais poitevin met en œuvre le projet de territoire, consigné dans la Charte. Celle-ci détaille les missions assignées au PNR, fixe les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire et les mesures permettant de les mettre en œuvre.

5 prospections collectives

21/03/2011

13/03/2012

03/04/2012

14/05/2013

06/04/2017

312 km

C'est avec plaisir que je participe à cette action. Ces suivis adoptent une méthodologie de travail en collaboration avec d'autres structures environnementales. Lors de ces prospections, cela me permet de mieux connaître leur cycle de vie et de découvrir des zones encore préservées. Cela permet de valoriser, de préserver la biodiversité des milieux aquatiques et de sensibiliser la présence de la loutre sur le bassin de la Sèvre Niortaise.

Jérôme BABUT, Agent de développement
FDPPMA des Deux-Sèvres

Bassin-versant de la Sèvre Niortaise

David Thebault (SMBVSN) & Guillaume Koch (Agglo2B)

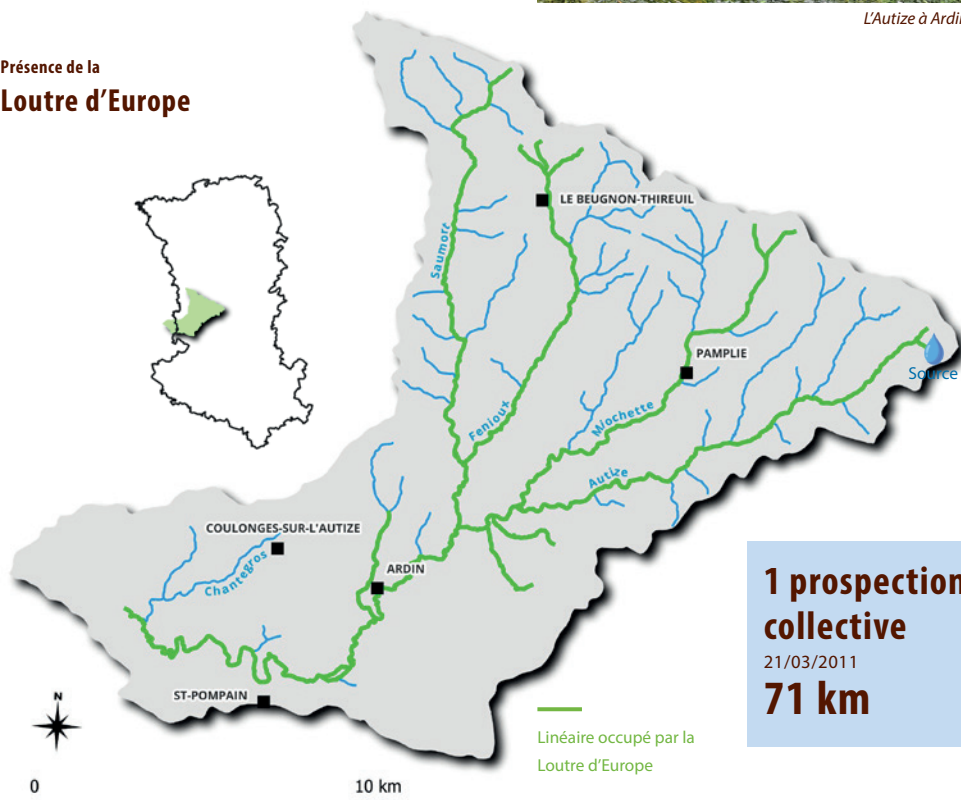
L'Autize (en Deux-Sèvres) ou Autize (en Vendée) est un affluent de la Sèvre Niortaise qui s'écoule sur 67 km. Elle prend sa source dans notre département (près de Mazière-en-Gâtine) puis rejoint celui de la Vendée. S'écoulant vers le Sud-Ouest, elle arrive en Vendée à Saint-Hilaire-des-Loges. A son entrée dans le Marais poitevin, elle se divise entre la Vieille Autize à l'Est et la Jeune Autize mieux alimentée, qui passe à Maillezais et atteint la rive droite de la Sèvre Niortaise à Maillé. Le réseau hydrographique du bassin-versant de l'Autize fait 219 km de long, dont 185 km en Deux-Sèvres.



© D. Thebault

L'Autize à Ardin

Présence de la Loutre d'Europe



1 prospection collective
21/03/2011
71 km

Sous-bassin de l'Autize

En 2010, des épreintes sont observées sur le Fenioux, affluent de l'Autize. L'année suivante, une prospection collective confirmera la présence de la loutre sur l'Autize et ses affluents. Les suivis par maille de 2021 et 2023 permettront de valider sa présence sur l'Autize, la Miochette, le Fenioux et le Saumort. Il reste encore certains affluents à prospecter : le Chantegros, la Rourie, le Gâtineau et la Roche Hudon.

Le Castor d'Eurasie est absent de ce bassin.



© G. Koch

Photo finale de la prospection commune du 21/03/2011



© D. Thebault

La Miochette à Xaintray

Le réseau Loutre & Castor en Deux-Sèvres est un réseau relativement ancien et structuré. Localement, il nous a permis d'améliorer les connaissances sur la loutre, sur le territoire de l'Autize amont (79), et d'adapter nos projets de restauration des milieux aquatiques en conséquence. Dans le cas de nos projets de restauration de la continuité écologique (piscicole et sédimentaire), on peut citer par exemple la mise en place d'aménagements spécifiques permettant la franchissabilité de l'ouvrage par cette espèce. L'amélioration des connaissances naturalistes, au sens large, est une étape essentielle pour rendre nos projets les plus efficaces possible. Ce réseau à l'échelle départementale fait sens et permet d'avoir une vision globale en suivant notamment l'évolution des linéaires de cours d'eau colonisés par l'espèce. Il permet également de partager les expériences entre techniciens de rivières. Un autre réseau départemental vient de se créer à l'initiative de l'OFB, pour le suivi de l'Ecrevisse à pattes blanches.

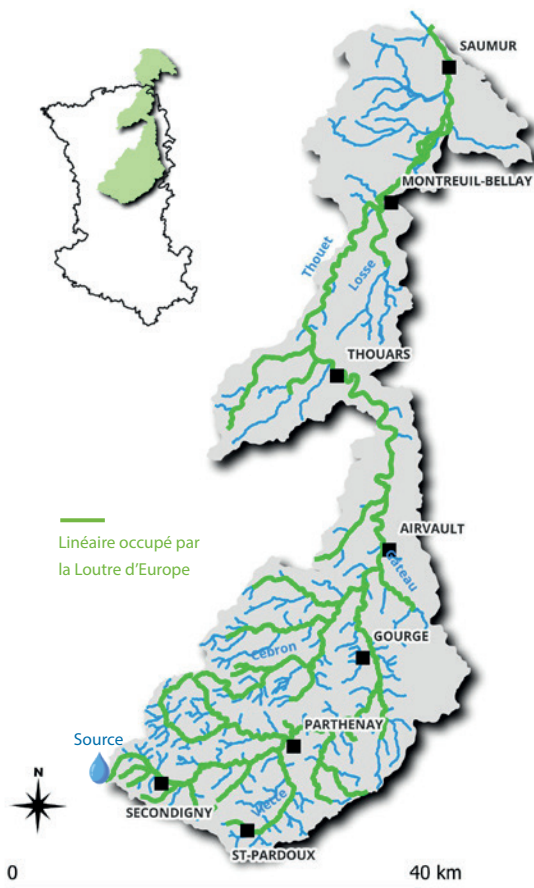
David THEBAULT, Technicien rivières
et Animateur du site NATURA 2000 « Vallée de l'Autize »
Syndicat Mixte du Bassin-Versant de la Sèvre Niortaise

Bassin-versant du Thouet

Guillaume Charruaud (SMVT), Pierre Péaud (SAGE Thouet) & Guillaume Koch (Agglo2B)

Le Thouet prend sa source en Gâtine à l'Ouest des Deux-Sèvres sur la commune du Beugnon-Thireuil, et chemine jusqu'à la Loire sur 152 km. Jusqu'en aval de Parthenay, il prend une direction Nord-Est et reçoit ses premiers affluents notables : la Viette et le Palais. Le Thouet coule alors dans une vallée peu encaissée avec de petits méandres, dont l'existence est liée au faible débit du cours d'eau. De Parthenay à Saint-Loup-Lamairé, où il reçoit les eaux du Cébron, le cours de la rivière s'incline progressivement vers le Nord jusqu'à sa confluence avec la Loire. Tour à tour, se reflètent à sa surface les granits des vallées encaissées de la Gâtine auxquelles succèdent, plus au Nord, les plaines calcaires.

Présence de la Loutre d'Europe



5 prospections collectives

26/03/2009

20/04/2010

20/03/2012

22/07/2013

12/03/2015

289 km

Des épreintes de loutre sont recensées sur le Thouet dès la création du réseau. Au fil des années et des prospections, la présence de la loutre est confirmée de plus en plus en amont ainsi que sur certains affluents. Les suivis de 2021 et 2023 ont permis d'attester sa présence sur le Thouet, la Bodillonnière, le Chateau, le Coteau, la Viette, le Palais, le Gerson, le pont Buret, le Cébron, le Gâteau, la Cendronne, le Pressoir, le Juigny, la Losse ainsi que sur de multiples petits affluents.



© SMVT

Prospection en canoë sur le Thouet

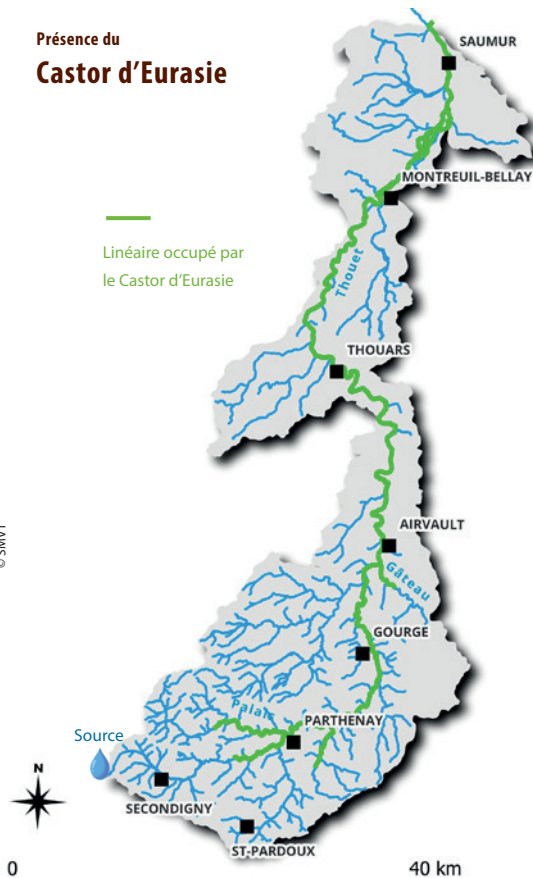
Le castor a véritablement commencé à coloniser le Thouet, depuis la Loire, au début des années 2000. En 2007, des indices de présence sont observés sur le Thouet en Maine et Loire, jusqu'aux portes des Deux-Sèvres. En 2010 et 2011, des indices sont trouvés en amont de Thouars. En 2013, jusqu'à Saint-Loup-Lamairé. Des prospections menées en 2022 et 2023 permettront de confirmer sa présence sur le Thouet jusqu'à Azay-sur-Thouet, sur le Gâteau, le Gerson et sur le Palais jusqu'à Saint-Aubin-le-Cloud.



© SMVT

Abattage d'un peuplier au bord du Thouet par le castor

Présence du Castor d'Eurasie



Le bassin du Thouet présente une biodiversité riche mais parfois méconnue qui mérite d'être mise en valeur. Ainsi le réseau Loutré & Castor des Deux-Sèvres, en place depuis plus de 15 ans maintenant, a permis d'améliorer les connaissances sur ces 2 espèces discrètes et emblématiques des milieux aquatiques. Les suivis réalisés par les membres du réseau et les prospections collectives annuelles ont permis de confirmer la présence de la loutre et suivre, ces dernières années, la colonisation du bassin du Thouet par le castor. Participer à ce réseau multi-acteurs et aux journées de prospections collectives est toujours un réel plaisir de partage et de convivialité permettant de donner un sens concret aux enjeux de protection des espèces et des milieux aquatiques sur nos bassins. Espérons que l'exemple de cette démarche collective pourra inspirer d'autres territoires et acteurs pour développer la connaissance sur les espèces, leurs protections et sensibiliser le grand public à la biodiversité « ordinaire » qui nous entoure.

Pierre PEAUD, animateur du SAGE Thouet
Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Bassin-versant du Thouet

Guillaume Bitton (D2O) & Guillaume Koch (Agglo2B)

L'Argenton naît de la confluence de l'Argent et du Dolo sur la commune de Voulmentin puis se jette dans le Thouet, en rive gauche, à Saint-Martin-de-Sanzay. Ses principaux affluents sont la Madoire et l'Ouère. A l'amont, l'Argenton s'écoule sur un socle géologique très ancien, le Massif Armoricain. Plus en aval, il rentre sur les terres calcaires du Bassin Parisien. Sa partie encaissée forme un réseau de petites vallées profondes et étroites où se développent une faune et une flore très riche, ce qui a permis en 2003, la désignation d'un site NATURA 2000.



© G. Koch

L'Argenton à Argentonnay

Présence de la Loutre d'Europe



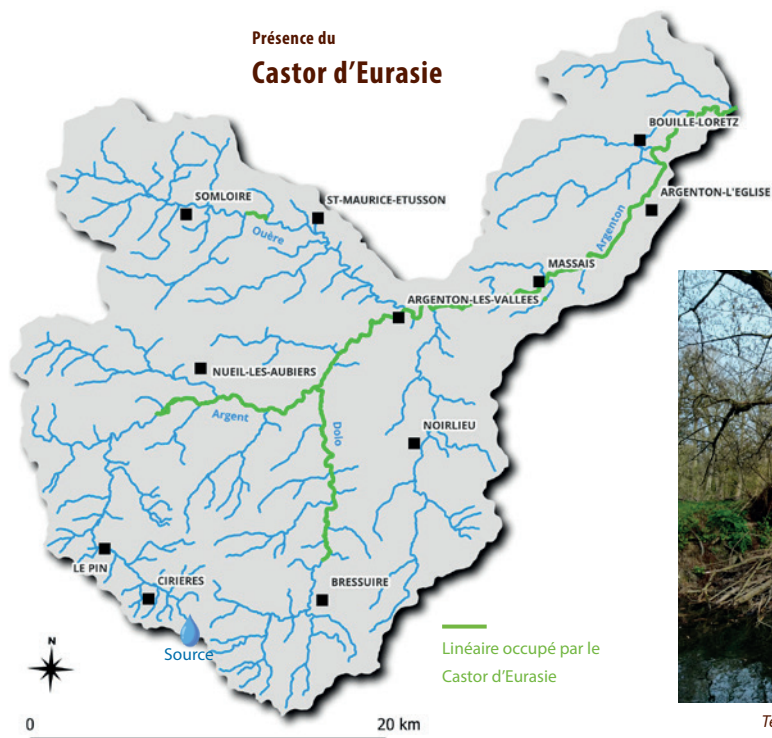
5 prospections collectives

26/03/2009
05/04/2011
20/06/2013
25/07/2013
27/04/2021

186 km

Dès 2007, le réseau observe des épreintes sur la partie médiane de l'Argenton, dans le site NATURA 2000. Toutefois, la loutre était déjà connue dans la vallée. Dès lors, les nombreux suivis réalisés sur ce bassin-versant permettront de vérifier la présence de l'animal sur la plupart des cours d'eau et de plus en plus en amont. En 2023, la loutre est présente sur l'Argenton, l'Argent, le Dolo, l'Ouère, la Madoire, la Motte, la Scie, le Bouillon, le Ton, Le Buzenet, le St-Pierre et la Moinie.

Sous-bassin de l'Argenton



© G. Koch

Terrier-hutte de Castor sur l'Argenton

En 2008, des coupes de castor sont notées en amont d'Argenton-les-Vallées. Mais c'est à partir de 2010 qu'il colonise l'Argenton depuis l'aval, en provenance du Thouet. En 2016, des indices sont observés à Massais, puis en 2017 à Argenton-les-Vallées. En 2022, sa présence est relevée jusqu'à Nueil-les-Aubiers, sur l'amont de l'Oûère, ainsi que sur le Dolo jusqu'à Bressuire ! En 2023, il est installé sur l'ensemble de l'Argenton et sur les parties aval de l'Argent et du Dolo.

J'ai eu la chance de parcourir de magnifiques rivières partout en France durant mes années d'apprentissage du Canoë Kayak. Jamais l'existence de la loutre et du castor ne m'avait été racontée : « disparue ou presque, que l'on racontait partout au bord de l'eau ».

Il a suffit d'une rencontre naturaliste, d'une journée d'observation pas à pas sur l'Argenton, pour découvrir la vie secrète de ces mammifères et de leurs relations avec leur milieu. Et que les milieux aquatiques sont riches et complets !

Depuis sa création, le réseau est un gage commun de contribution à la sauvegarde de ces espèces et il permet une transmission essentielle pour l'avenir.

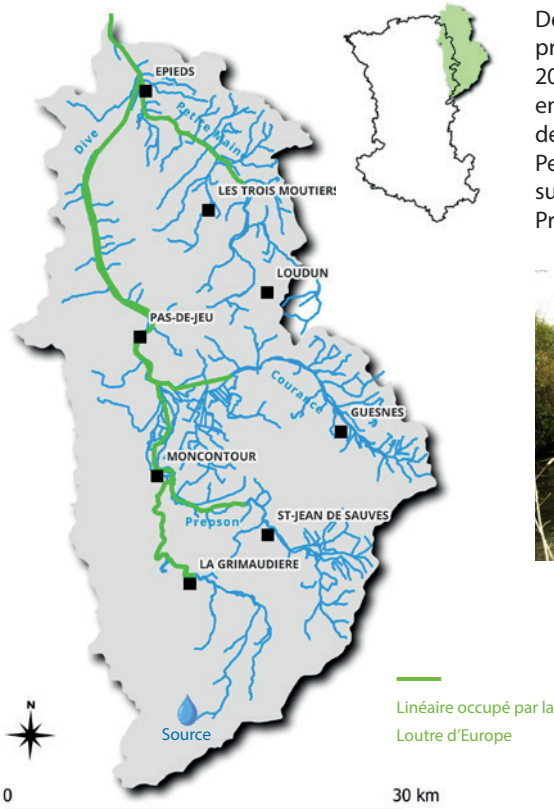
Brav'Eau

Bassin-versant du Thouet

Alexandre Langlais (DSNE), Guy-Marie Brunet (SM Dive du Nord), Jean Tharrault (LPO Anjou), Joël Tudoux (LPO Anjou) & Guillaume Koch (Agglo2B)

La Dive du Nord est une rivière frontalière entre les Deux-Sèvres et la Vienne. Sur sa partie aval, elle traverse le Maine-et-Loire jusqu'à sa confluence en rive droite du Thouet. Elle est classée en 1^{ère} catégorie piscicole de sa source jusqu'à Brie, puis en 2^{ème} catégorie jusqu'au Thouet. A l'amont, on trouve une ripisylve importante d'aunelles et de frênes. De Marnes à Pas-de-Jeu, la Dive forme des marais avec un enchevêtrement de bras et de canaux. A partir de Pas-de-Jeu, la rivière a été canalisée et la culture du peuplier y est très importante.

Présence de la Loutre d'Europe



Canal de la Dive du Nord

Des données anciennes attestent la présence de la loutre sur ce cours d'eau. En 2009, des indices sont observés en amont, entre Marnes et la Grimaudière. En 2014, des indices sont trouvés sur la Dive et la Petite Maine. En 2023, la loutre est présente sur la Dive jusqu'à la Grimaudière, sur le Prepson et sur la Petite Maine.



Barrage de castor sur la petite Maine à Epieds (49)

3 prospections collectives

08/03/2011

08/04/2014

05/04/2022

247 km

Sous-bassin de la Dive

Avant 2007, le castor était connu sur la Dive en Maine et Loire, ce qu'a confirmé la prospection de 2011. En 2014, des indices sont observés jusqu'à Brie. La prospection collective de 2022 ne permettra pas de relever sa présence plus en amont.



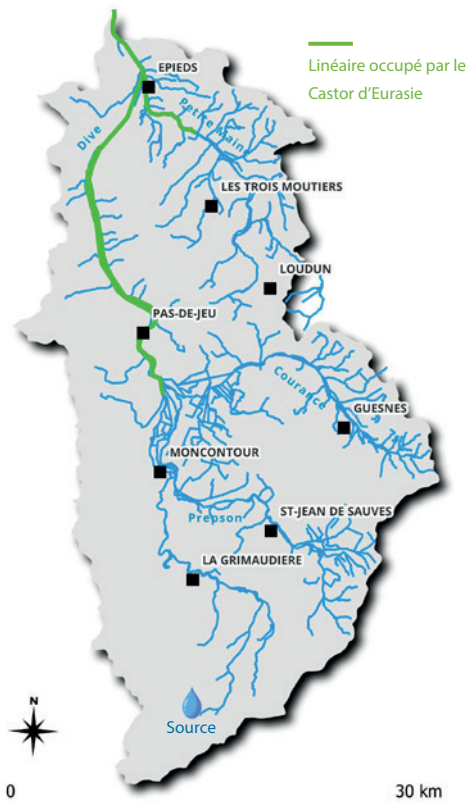
© OFB

Rassemblement du 08/04/2014 (en haut)...
et du 05/04/2022 (en bas)



© G. Koch

Présence du Castor d'Eurasie



Le milieu naturaliste n'est jamais dénué de conflits, mais agir ensemble, tous acteurs confondus, en laissant de côté les différents pour l'amélioration des connaissances et intrinsèquement le perfectionnement des mesures de conservation est la chose la plus efficace que nous pouvons faire pour aider la Biodiversité. C'est l'esprit de ce réseau motivé qui organise chaque année une opportunité de rencontres sur le terrain et de transmission des savoirs entre acteurs de la nature, et tout ça dans la bienveillance ! Ce réseau unique en France n'a plus à prouver son pouvoir unificateur d'année en année et se doit de servir d'exemple. Il permet par la même occasion de faire vivre deux des valeurs les plus importantes du naturalisme : partager et découvrir ensemble. Un grand merci à Guillaume et Tony de continuer à faire vivre ce réseau.

Alexandre LANGLAIS, Chargé de mission mammalogiste
Deux-Sèvres Nature Environnement

Bassin-versant du Thouet

Vanina Sechet (SIBT), Gérard Giret (SIBT) & Guillaume Koch (Agglo2B)

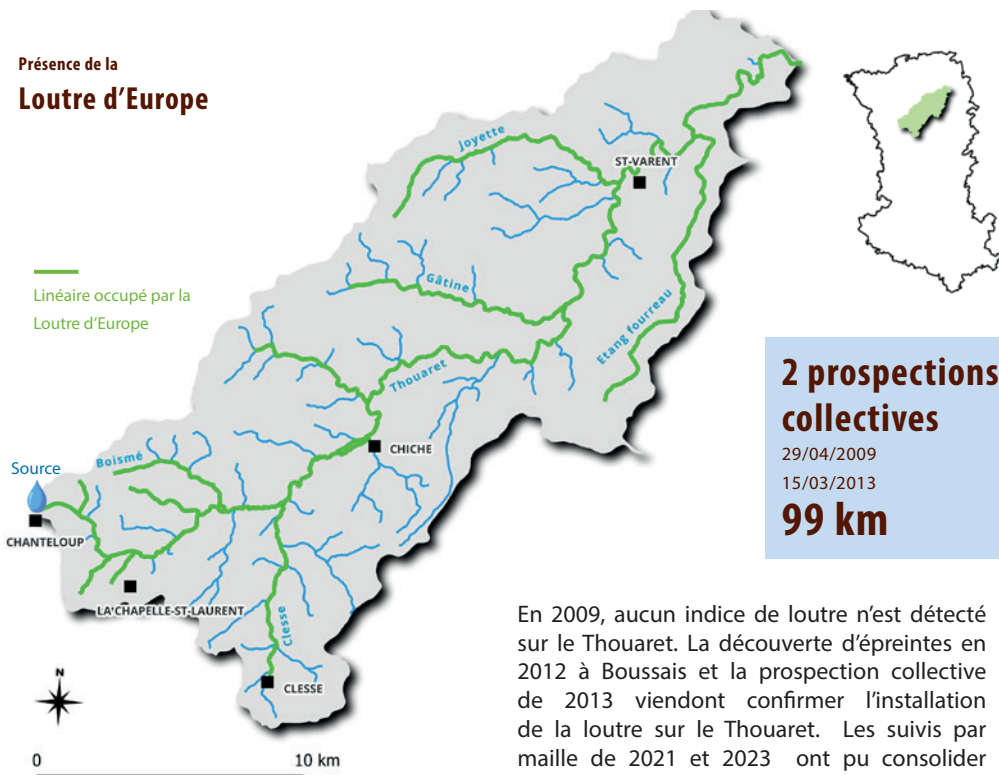
Le Thouaret prend naissance sur la commune de Chanteloup, à 6 km au Sud de Bressuire. Il prend une direction Nord-Est sur 55,7 km pour se jeter dans le Thouet, en rive gauche, à Maulais sur la commune de Plaine-et-Vallées. Son débit présente une fluctuation saisonnière très importante avec des étiages marqués de juin à octobre. La ripisylve est assez développée et les peupleraies sont peu nombreuses et très localisées.



© V. Sechet

Ecoulements libres du Thouaret à Luzay

Présence de la Loutre d'Europe



2 prospections collectives

29/04/2009

15/03/2013

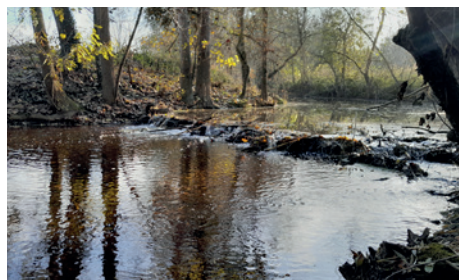
99 km

En 2009, aucun indice de loutre n'est détecté sur le Thouaret. La découverte d'épreintes en 2012 à Boussais et la prospection collective de 2013 viennent confirmer l'installation de la loutre sur le Thouaret. Les suivis par maille de 2021 et 2023 ont pu consolider les connaissances du réseau, en attestant une présence de la loutre sur l'ensemble du Thouaret et sur les ruisseaux de l'Etang Fourreau, de la Joyette, de Gâtine, du Bois de Bressuire, de Clésé, de Boismé et du Coudray.

Sous-bassin du Thouaret

Absent en 2009, le castor trahira sa présence en 2012 avec quelques indices entre Faye-l'Abbesse et Boussais, ce que confirmera la prospection de 2013. En 2023, les observations régulières d'indices faites sur le bassin-versant, permettent d'attester la présence du castor sur le Thouaret, du Thouet jusqu'à Boismé.

Présence du Castor d'Eurasie



Barrage de castor sur le Thouaret à Luzay

Cela fait une dizaine d'années que j'ai pu découvrir ces deux espèces emblématiques sur nos rivières : la loutre et le castor. C'est avec beaucoup d'intérêt et de plaisir que je participe aux journées découvertes et d'informations organisées par le réseau Loutre & Castor. Ces journées ont lieu à chaque fois sur des rivières différentes du département et ceci est d'une très grande richesse, on y découvre toujours des choses nouvelles en comparaison à notre secteur. Les techniciens de rivières savent nous faire partager leurs connaissances et leurs recherches récoltées tout au long de l'année. Ces journées là sont extrêmement importantes pour nous, afin d'approfondir nos connaissances sur ces deux individus. La finalité de ce savoir est ensuite de le transmettre à nos riverains et élus, qui pour la plupart méconnaissent ou ignorent l'existence de ces deux espèces sur nos cours d'eau. Bonne continuité à ce réseau.

Gérard GIRET, Président
Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret

Autres bassins-versants ...

Vanina Sechet (SIBT), Gérard Giret (SIBT) & Guillaume Koch (Agglo2B)

Bassins-versants de l'Aume et de la Péruse

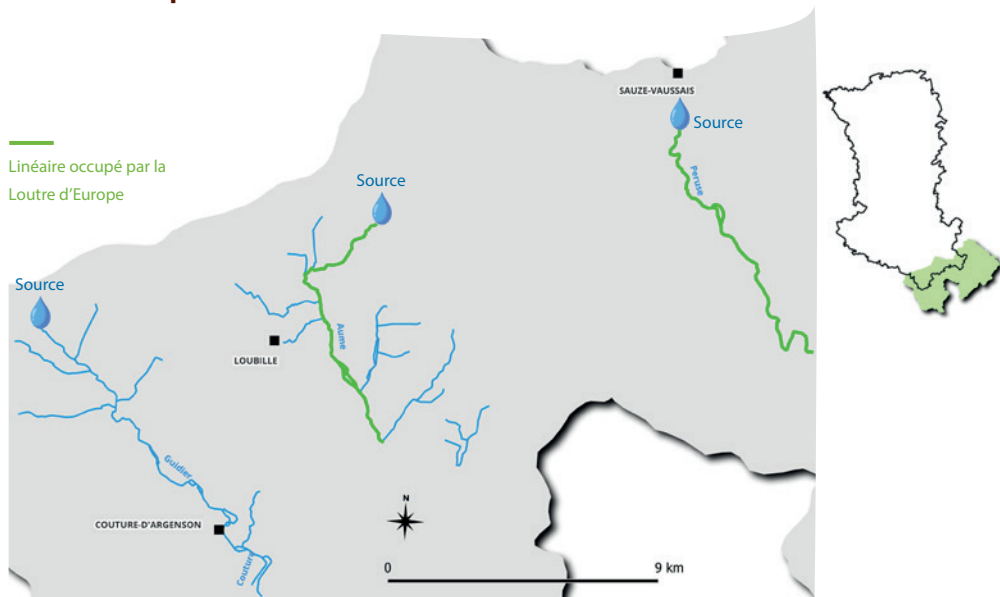
L'Aume et la Péruse sont deux affluents rive droite de la Charente. ses deux cours d'eau ont la particularité de prendre naissance en Deux-Sèvres avant de traverser le département de la Charente. L'Aume prend sa source sur la commune de Bouin et la Péruse à Sauzé-Vaussais.



© F. CONORT

L'Aume à Loubillé

Présence de la Loutre d'Europe



Des indices de loutre sont recensés en 2015 sur l'Aume et la Péruse. Ces observations seront confirmées en 2021 par le suivi par point. Cependant, aucun indice n'a été observé sur le ruisseau du Guidier.

... suivis par point

Bassin-versant de la Vendée

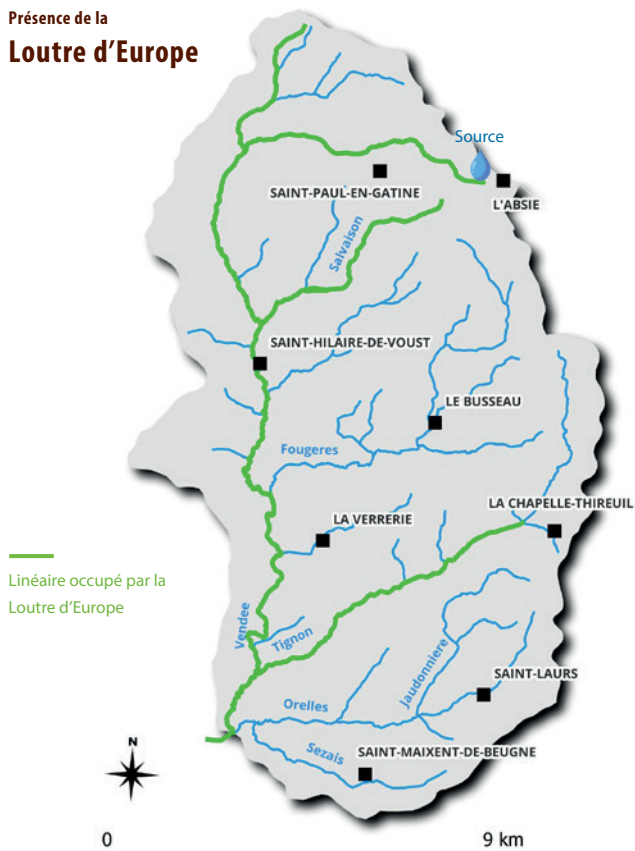
La Vendée prend sa source en Deux-Sèvres à Saint-Paul-en-Gâtine et conflue avec la Sèvre Niortaise 82,5 km plus loin, dans le département de la Vendée. En tête de bassin-versant elle s'écoule dans une vallée encaissée en milieu bocager. Plus à l'aval, plusieurs retenues ont été aménagées pour la production d'eau potable. Ses principaux affluents sont la Mère et la Longèves.



© N. Sigogneau (SMVSA)

La Vendée à Saint-Paul-en-Gâtine et la Chapelle-aux-Lys

Présence de la Loutre d'Europe



En 2016, un indice de loutre est observé sur un affluent de la Vendée, l'Iollière, en limite départementale. En 2018, une loutre est retrouvée écrasée sur la D744 à proximité d'un autre affluent. Le suivi par point de 2021 confirmera sa présence sur la Vendée à Saint-Paul-Gâtine et sur le Tignon. Le castor est absent de ce bassin.

Evolution des connaissances sur ...

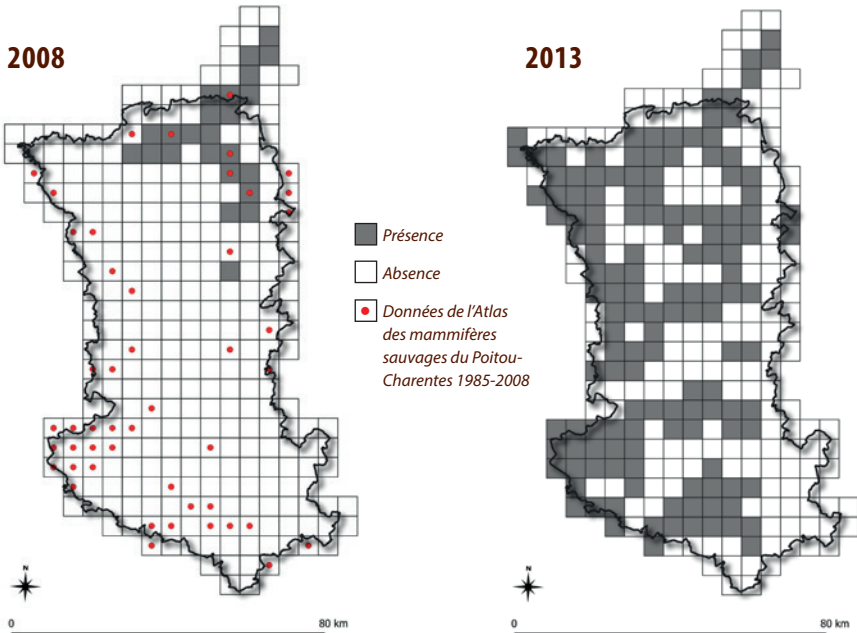
Guillaume Koch (Agglo28)

La Loutre d'Europe s'est rarifiée en Deux-Sèvres à partir des années 1970-1980 et a entamé sa reconquête dès les années 1995-2000 à partir du Marais poitevin. Plus de 20 ans après, les prospections réalisées par le réseau ont permis de mettre en évidence la réussite de cette reconquête, puisque l'espèce est présente dans tous les bassins-versants des Deux-Sèvres.



© J. Turdoux

Jean Tharrault, l'initiateur... et infatigable traqueur d'indices !

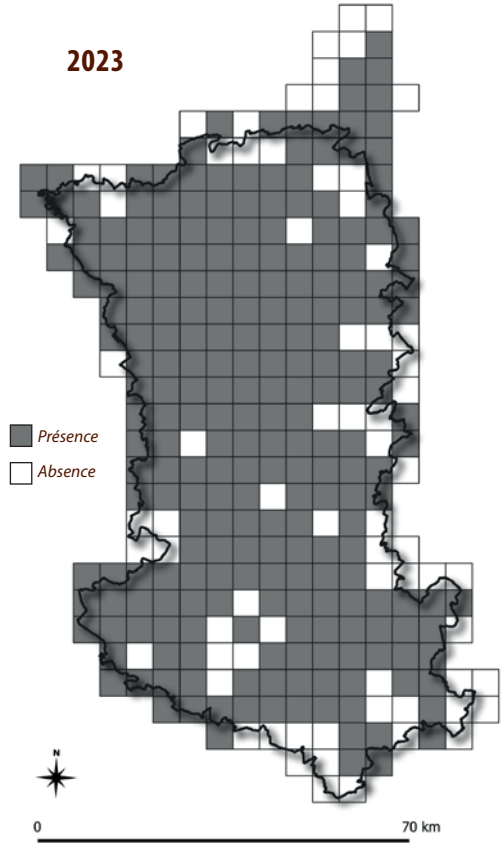


En 2008, au démarrage du réseau et sous l'impulsion des techniciens de rivières du bassin-versant du Thouet et de l'ONCFS, les premières observations se sont limitées à ce territoire, y compris sur la partie aval du Thouet en Maine et Loire. C'est un bénévole de la LPO 49, Jean Tharrault, qui forme les techniciens à la reconnaissance des indices. Dès lors, l'odeur de mépreintes sera fixée pour toujours dans la mémoire olfactive des prospecteurs....

En 2013, après plusieurs prospections collectives sur les principaux cours d'eau des Deux-Sèvres, les membres du réseau ont pu évaluer plus précisément et de manière générale, la présence de la loutre. Même si elle a toujours fréquenté certains cours d'eau, le travail du réseau a mis en évidence la colonisation de cours d'eau dont les 1^{ères} prospections avaient conclu à l'absence d'indices.

.. la Loutre d'Europe en Deux-Sèvres

15 ans après les premières observations, les nombreuses prospections collectives ont permis d'affiner peu à peu la répartition de la loutre en Deux-Sèvres. Tous les cours d'eau principaux ont été prospectés, parfois à plusieurs reprises, ainsi que la plupart de leurs affluents. L'expérience du réseau montre que la loutre fréquente une grande diversité de milieux, même des cours d'eau intermittents qui présentent, à nos yeux, peu d'intérêt pour elle, mais où elle sait trouver une ressource alimentaire suffisante au fil des saisons. L'utilisation des pièges-photo a grandement contribué à mieux connaître l'espèce et a permis de capter des instants de vie de l'animal qui n'auraient pu être observés dans d'autres circonstances. De plus, l'observation de loutres en journée, sur des étangs ou cours d'eau, devient de plus en plus fréquente. Les quelques mailles qui restent négatives, correspondent à des secteurs de très petits affluents ou sans cours d'eau, mais on peut nettement constater une présence quasi générale de la Loutre d'Europe en Deux-Sèvres. Il reste donc quelques secteurs à suivre pour combler les zones blanches...



Loutre filmée en pleine journée au bord de l'Argenton, le 16/01/2023



Loutre jouant dans la neige sur une chaussée de l'Argenton à Argentonnay, le 12/11/2022

Evolution des connaissances sur ...

Guillaume Koch (Agglo28)

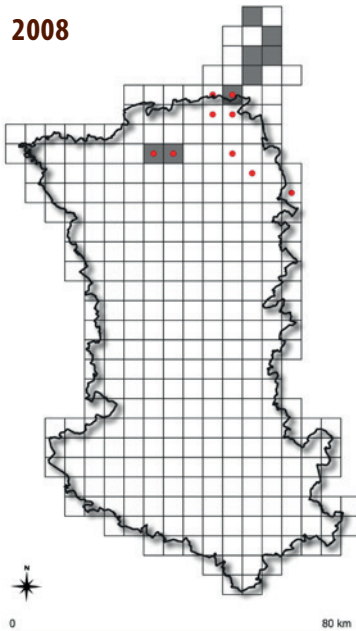
Les premiers indices du Castor d'Eurasie en Deux-Sèvres ont été découverts en 2001 sur le Thouet, affluent de la Loire. Après une 1^{ère} excursion sur l'Argenton en 2008, le castor a progressivement colonisé le Thouet et ses affluents. Chaque année, des observations d'indices sont effectuées de plus en plus en amont des cours d'eau.



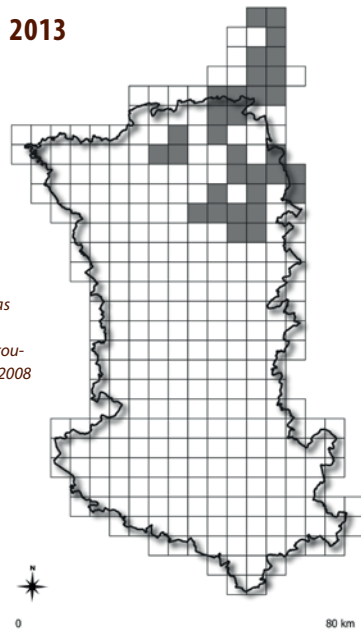
© F. Caillaud

1^{ères} coupes de castor observées sur la Sèvre Nantaise en 2022

2008



2013



En 2008, malgré quelques tentatives d'extension de son territoire, le castor reste installé sur la partie aval du Thouet en Maine et Loire. A l'époque, difficile de croire qu'il allait entamer une colonisation du Thouet et de ses affluents !

En 2013, les parties aval du Thouet, de l'Argenton, de la Dive et du Thouaret sont colonisées. Les membres du réseau surveillent de près son avancée et commencent à communiquer sur sa présence. Ici et là, le castor trahit son installation par des abattages de gros peupliers, et laisse perplexe bon nombre de riverains.

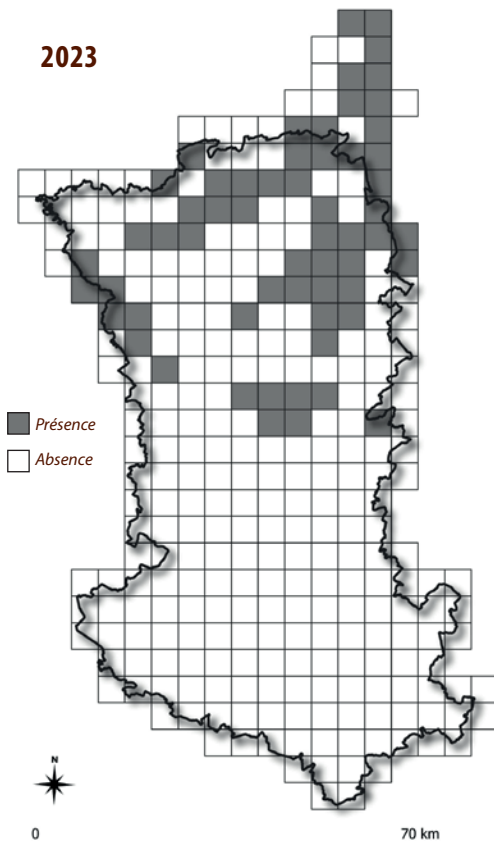
... le Castor d'Eurasie en Deux-Sèvres

Longtemps absent des Deux-Sèvres, le Castor d'Eurasie a peu à peu recolonisé les cours d'eau du Nord du département en provenance de la Loire. Cette origine explique son absence du Sud du département. Les populations de castor étant de plus en plus importantes, on assiste chaque année à la reconquête de nouveaux territoires. Uniquement connu sur le bassin-versant du Thouet, le rongeur a fait son apparition sur la Sèvre Nantaise en 2022 à la grande surprise de ses gestionnaires ! Il progresse vite et a l'avantage d'arriver sur des territoires vierges de tout castor, ce qui lui permet de pouvoir choisir les secteurs qui lui conviennent le mieux, en laissant parfois des kilomètres de cours d'eau exempts d'indices.

Il s'est récemment installé sur des petits affluents du Thouet, et même sur des plans d'eau, où il trouve une nourriture abondante et des niveaux d'eau suffisants pour établir son gîte.

Les dernières observations indiquent une présence, ou tout du moins un passage du castor sur un affluent du Clain, en provenance de la Vienne, toujours sur le bassin Loire. Saura-t-il un jour franchir les lignes de crête pour atteindre le bassin-versant de la Sèvre Niortaise, plus au Sud ? L'avenir nous le dira...

2023



Famille de 5 castors filmée sur les bords du Thouaret à Glenay en décembre 2023



Castor en train de déposer du castoréum sur une berge du Thouaret à Maulais en octobre 2023

© V. Sechet & G. Giret

© V. Sechet & G. Giret

Depuis la vallée de la Loire, le castor continue sa progression vers le sud.

Rhône », rappelle Tony Dahais, inspecteur de l'environnement au sein de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le correspondant castor » dans les Deux-Sèvres. « En même temps que les mesures de protection qui ont interdit sa destruction et celle de son habitat, des lâchers ont été réalisés sur la Loire où il est aujourd'hui très bien installé. » Les castors qui ont colonisé le nord des Deux-Sèvres sont leurs descendants. « Comme la loutre, le castor est une espèce hautement patrimoniale et emblématique de nos rivières et zones humides », souligne Guillaume Charraud, technicien au sein du Syndicat mixte de la Vallée du Thouet, qui se réjouit de constater l'avancée régulière du « front de colonisation », porté par une reconquête naturelle.

En réseau
Si la présence des loutres et castors est si bien connue, c'est parce qu'un réseau veille spécialement sur ces deux mammifères désormais protégés : le réseau « Loutre et castor 79 » a été

à savoir
pour rejoindre le réseau et castor 79 Dahais à la régionale N de l'office et de la faune 05.49.25.11.11

es espèces
ement
rimoniales de
zones
nides ”

ns les années 70, il n'y avait de castors que sur le

•• Laissez passer les castors !

10 ans, le réseau est devenu partenaire naturel des collectivités : « Par exemple, quand le Département envisage de réparer ou entretenir un pont au-dessus d'un cours d'eau, il nous demande s'il y a des loutres ou des castors dans le secteur. Si c'est le cas, on étudie avec lui les aménagements possibles pour permettre aux animaux de franchir le viaduc sans avoir à emprunter la route ». Ça a été le cas à Saint-Maurice-Et-uson, à la frontière du Maine-et-Loire, où deux passages à loutres ont été aménagés.



Le barrage à clapets de Parthenay est, pour le moment, un obstacle infranchissable pour le castor.

Le barrage à clapets de Parthenay est, pour le moment, un obstacle infranchissable pour le castor. « On ne peut pas continuer à monter sur la berge et s'en retrouver sur la route... » Avec les spécialistes du réseau, les spécialistes du réseau, Parthenay va réfléchir à un passage.

sure Te
Le rés
aussi
La lout
tégés
sont
200
du sen
tet
nil
le sa
p
c

La loutre est de plus en plus visible

La loutre, qui est également une espèce protégée, est présente depuis de nombreuses années dans le Bocage. Pour autant, elle était absente de certaines zones. « En 2008-2009, il n'y avait pas d'indices de la présence de la loutre sur le Thouret. J'y suis allé il y a quelques jours pour effectuer une nouvelle prospection et il y avait des indices de sa présence », indique Guillaume Koch.

Un important territoire
Ce dernier a trouvé des épreintes, c'est-à-dire des crotes de loutre. « La loutre s'en sert pour marquer son territoire. Souvent, elle les place sur des confluences, des barrages, des rochers ou encore des ponts », explique-t-il. Ces animaux peuvent avoir un territoire qui s'étend sur 10 à 20 km.



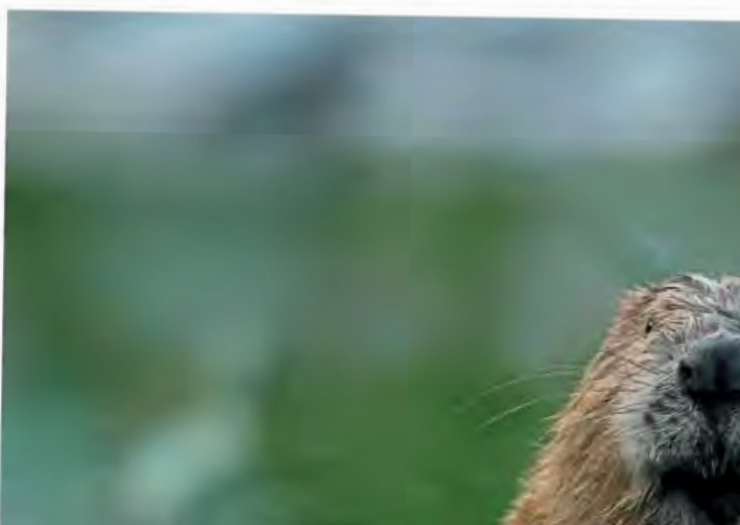
La loutre, espèce protégée.

Le retour d'un castor

Au fil de la Sèvre Nantaise 4/5. Le castor a disparu de la Sèvre Nantaise d'un siècle. Cette année, des traces de son passage ont été retrouvées.

Je n'aurais jamais cru retracer la présence d'un castor dans la Sèvre Nantaise avant ma retraite », s'exclame François Cailleaud, technicien de rivière de l'Établissement Public Territorial du Bassin. L'activité du rongeur dans la rivière est longtemps restée nulle, en raison d'une extinction quasi-totale de l'espèce. Mais depuis 2022, des traces ont été laissées par « un jeune castor », de quoi rendre heureux les amoureux de la biodiversité.

Alors que le castor d'Europe habitait les cours d'eau de toute la France, il fut chassé à cause de sa fourrure, possédant une forte valeur commerciale. Tony Dahais, chef d'unité territoriale à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) raconte : « Au début



... de quoi décider le
voira de plus près.
nt-Amand-
et Moncoutant
nt attester de la présen-
Plusieurs points peu-
en avant : la présence
coupées, celle d'un
in garde-manger ou
oreum, une sécrétion
es glandes animales,
castor de marquer
« C'était la première
des indices de présen-
la Sèvre nantaise »,
Koch, responsable
bi Espaces naturels
28.

...ouure et 50 indices pour
castor d'Eurasie. Ils ont été
entre Saint-Amand-sur-Sèvre
Moncoutant-sur-Sèvre. « On
qu'il y avait des indices au ni-
Moncoutant-sur-Sèvre, mais
connaissait pas le linéaire », ex-
Guillaume Koch.
Pour autant, cela ne signifie pas
la population est très importan-
« Ce ne sont pas des espèces enva-
santes comme le ragondin, une es-
ce qui a été importée. C'est une es-
locale, qui a disparu parce qu'elle
été chassée et qui revient. » En ce
concerne le castor, ce sont généra-
ment des populations de six indi-
cus dont le territoire est de 3 à 4 ki-
mètres. Lorsque ce chiffre est
dépassé, les deux aînés de la fratri-

plus visible la journée



...ée, se cache de moins en moins.
ournée. Un tion, qui date des années 60-70.

...taise pendant plus
es.



Réalisations pratiques

Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Alexandre Langlais (DSNE), Emilien Brabant (DSNE) & Guillaume Koch (Agglo2B)



L'opération **Havre de Paix pour la Loutre d'Europe** est une action de conservation participative portée par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM). Elle s'adresse à tout propriétaire de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, qui souhaite agir concrètement pour la protection de la loutre en créant chez lui un espace privilégié pour cette espèce. Le havre de paix permet d'offrir à la loutre un espace de tranquillité, propice au repos et parfois même à la reproduction, qui contribue à la préservation des milieux aquatiques. S'il le souhaite, le propriétaire peut communiquer sur son engagement grâce à des autocollants et à des panneaux qui permettront d'informer voisins, amis et passants.

Vous souhaitez créer un havre de paix chez vous ?

Contactez DSNE au 05 49 73 37 36



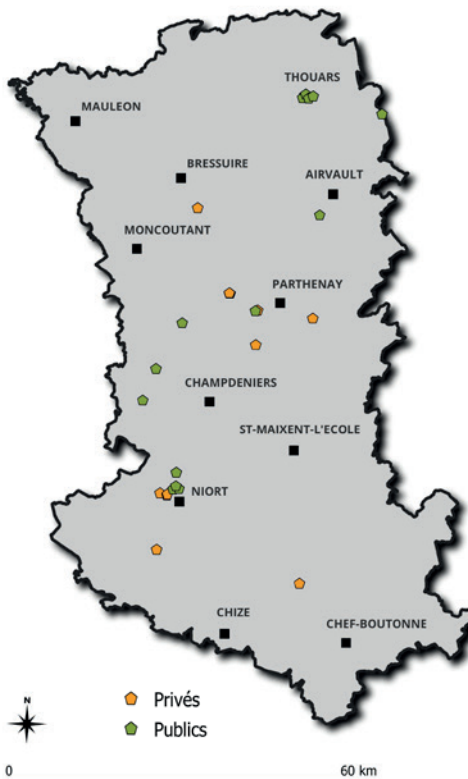
Zoom sur les Deux-Sèvres

En Deux-Sèvres, c'est l'association **Deux-Sèvres Nature Environnement** (DSNE) qui se fait le relais de la SFEPM pour mettre en place ce dispositif. Ainsi, depuis 2019, **26 havres de paix** ont été labellisés sur l'ensemble du département. Ce qui représente une surface totale de près de **93 ha** et d'environ **20 km** de linéaire, répartis chez **15 propriétaires** (particuliers ou collectivités). Voir la carte interactive des havres de paix ici : <https://lizmap.sfepm.org/>

Sur le bassin-versant du Thouet, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT) est co-animateur du programme avec DSNE depuis 2022.



Des berges sauvages et riches en végétation permettront à la loutre d'évoluer sans crainte



Une rampe à castor sur le Thouet !

Guillaume Charruaud (SMVT) & Guillaume Koch (Agglo2B)

La présence du castor est confirmée en 2019 à proximité de Parthenay par de nombreux indices, puis un individu est retrouvé mort, vraisemblablement percuté par un véhicule, à proximité du barrage de Saint-Paul. Malgré cet incident, le castor était toujours présent mais sa progression était bloquée par cet ouvrage hydraulique infranchissable. Il s'agit d'un barrage à clapets construit au début des années 1980 en remplacement d'une ancienne chaussée de moulin. Il est vétuste et ses clapets sont volontairement maintenus en position abaissée, avec une chute résiduelle de 0,40 m, considérée comme infranchissable. Le SMVT a donc proposé l'aménagement d'un dispositif de franchissement pour rétablir la continuité écologique, en **partenariat avec l'Office français de la biodiversité**.



Castor retrouvé mort en mai 2019 sur la route à proximité du barrage

La configuration du barrage et le contexte urbain du site nécessitent l'aménagement d'un dispositif adapté pour que le castor puisse effectuer ses déplacements sans entrave. Les travaux ont consisté à aménager **une rampe en enrochements**, le long de la berge du Thouet, permettant le passage de la « marche » que provoque l'ouvrage. Comme la collectivité gestionnaire s'interrogeait sur l'avenir de ce barrage, le SMVT a proposé un **aménagement rudimentaire, peu coûteux et aisément modifiable**. De plus, le dispositif peut bénéficier à d'autres animaux, comme la loutre ou d'autres mammifères semi-aquatiques.

La rampe en enrochement a été disposée « en appui » sur la face aval du clapet abaissé, sans modification de sa structure, permettant sa manœuvre en cas de besoin. La rampe a été dimensionnée en fonction de la fosse de dissipation d'énergie en aval du barrage (environ 1,90 m) et de la largeur utile de la rampe, définie à 1,50 m. Ainsi, **35 tonnes de matériaux** ont été apportées : Ø 800-1 200 mm en base / Ø 150-300 mm pour le blocage. En complément, la Ville de Parthenay a posé un grillage en berge, pour « diriger » le castor vers le dispositif et empêcher son contact avec la circulation routière.



Apport et terrassement des matériaux (en haut) et rampe aménagée (en bas)

Les travaux ont été réalisés par l'**entreprise BIRONNEAU** de Chanteloup, en octobre 2021, pour un montant de **1 700 € TTC** intégralement financés par le SMVT.



Aménagement de passages à loutres...

Xavier Baron (PNR Marais poitevin) & Guillaume Koch (Agglo2B)



Depuis les années 1980, le Parc Naturel Régional (PNR) du Marais poitevin protège et étudie la Loutre d'Europe. Il a réalisé une étude sur l'écoéthologie de l'animal, a informé et a sensibilisé le public et a aménagé les premiers passages à loutres en Vendée.



Désormais, la Loutre d'Europe fait l'objet d'un suivi qui se décline tous les 3 ans sur l'ensemble du Marais poitevin, en lien avec le programme de l'Observatoire du Patrimoine Naturel conduit par le PNR. Ainsi, lors de chaque suivi, le PNR réalise 3 actions :

- Cartographie de la répartition de la loutre
- Evaluation de la fonctionnalité des aménagements à loutres
- Cartographie des mortalités routières de loutres

En parallèle, des actions concrètes de protection sont régulièrement mises en œuvre, comme la participation à l'élaboration des havres de paix à loutres, le conseil et l'assistance auprès des opérateurs routiers pour la prise en compte des corridors de déplacement des mammifères semi-aquatiques, et la réalisation d'aménagements adaptés au franchissement des routes, appelés « passages à loutres ».

L'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin est un outil au service des acteurs du territoire. Animé par le PNR Marais poitevin, en collaboration avec une trentaine de partenaires, il a pour but de centraliser l'information et les connaissances.

Son site internet permet de retrouver les membres de l'observatoire, de connaître les habitats et les espèces présentes sur le Marais poitevin et de comprendre leur évolution : <https://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/>

Les différents pôles thématiques permettent de retrouver et de télécharger toutes les études faites dans le cadre de l'observatoire.

Ces dix dernières années, plusieurs aménagements ont ainsi été réalisés sur la vallée de la Sèvre Niortaise et ses marais annexes :



© X. Baron

Prise en considération du déplacement de la Loutre d'Europe lors des travaux de prolongement du canal de Noron, à Niort, en 2010-2012 : aménagement de banquettes sous les nouveaux ponts créés au rond-point de l'entrée de l'IUT. Maîtrise d'ouvrage assurée par la Communauté d'Agglomération de Niort avec les conseils et assistance technique du PNR du Marais poitevin.

Banquettes semi-naturelles en terre/pierres/béton au rond-point de l'entrée de l'IUT de Niort. Deux ponts ont été équipés.

... dans le Marais poitevin

Création, en 2017, d'un passage busé sous une chaussée lors du remplacement d'un aqueduc d'écoulement sur la vallée de la Courance, au lieu-dit le Petit Marais, commune du Bourdet. Maitrise d'ouvrage assurée par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres avec l'appui technique du PNR du Marais poitevin.



© X. Baron

Busé sèche sous la chaussée de la RD 184 au Bourdet.

Pose de rampes-escalier en 2019 sur l'ouvrage hydraulique du « Clapet Baugier » situé à Niort sur la Sèvre Niortaise, rue des Vieux Ponts. Maitrise d'ouvrage et réalisation assurées par les services techniques de la Ville de Niort, sous les conseils et assistance du PNR.



© X. Baron

Rampe amont du barrage



© X. Baron

Rampe aval du barrage

Tous ces équipements sont régulièrement fréquentés par les loutres. Leurs passages sont confirmés par les suivis conduits en 2019 et 2021, ainsi que par des contrôles aléatoires.

Enfin, d'autres projets sont en cours de réflexion : aménagement d'un ouvrage de décharge hydraulique sur la commune du Bourdet, sécurisation des corridors de déplacement de la faune aux points de franchissement de la RN 11 sur la commune d'Epannes, développement des havres de paix à loutres, etc ...

Dans la mesure du possible, les projets portant sur la sécurisation des couloirs de déplacement intègrent toutes les espèces de la faune terrestre qui empruntent les bords des berges.

Réglementation des pièges

Tony Dahais (OFB 79) & Guillaume Koch (Agglo2B)

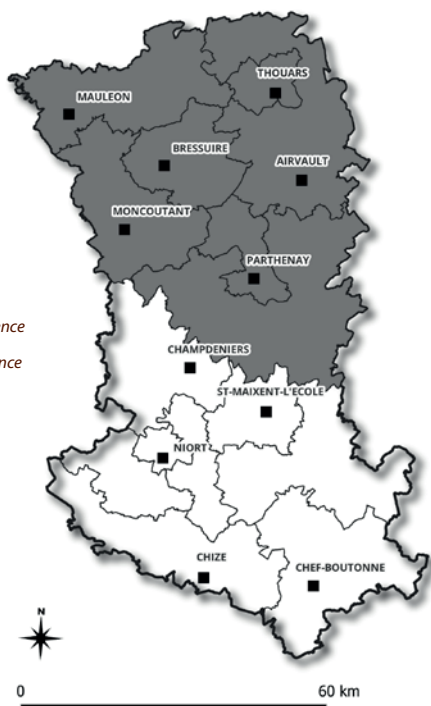
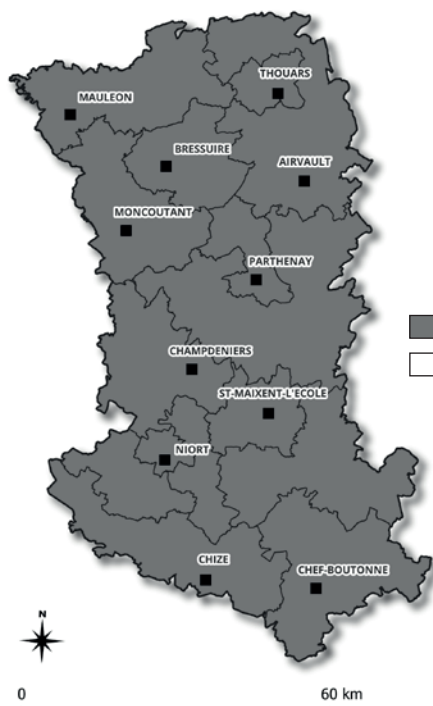
La collecte des données sur la loutre et le castor ne sert pas qu'à améliorer les connaissances naturalistes, elle a aussi une portée réglementaire sur la protection de ces deux espèces. Ainsi, chaque année, le réseau édite des cartes de répartition de la Loutre d'Europe et du Castor d'Eurasie, que l'OFB transmet à la Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres afin de limiter l'utilisation des pièges aux abords des cours d'eau occupés par l'un ou l'autre des deux mammifères.

Les services de l'Etat s'appuient ainsi sur les cartes de répartition, réalisées à l'échelle cantonale, pour prendre un arrêté préfectoral interdisant l'utilisation des pièges de catégorie 2 (Arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement). Il s'agit de pièges déclenchés par pression sur une palette ou par enlèvement d'un appât, ou tout autre système de détente, et ayant pour objet de tuer l'animal. Cette réglementation s'applique aux abords des cours d'eau et bras morts, marais, canaux, plans d'eau et étangs, jusqu'à la distance de 200 m de chaque rive, dès lors que la présence de la Loutre d'Europe, du Castor d'Eurasie ou du Vison d'Europe, est avérée.

Cartes de présence des deux mammifères, à l'échelle cantonale, éditées en 2023 :

Loutre d'Europe

Castor d'Eurasie



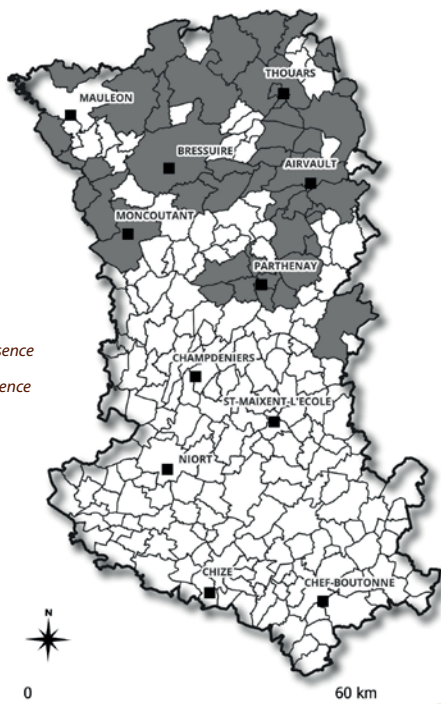
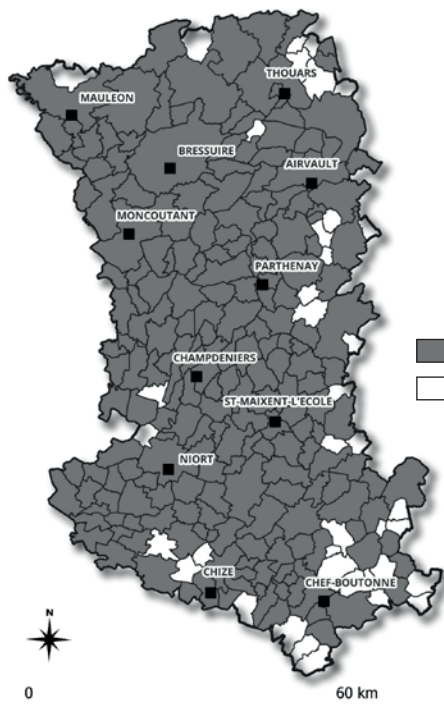


Pièges de catégorie 2 : piège en X (à gauche) et piège à oeuf (à droite) - Source : web

Les observations recueillies depuis 2007 permettent également d'éditer des cartes de présence à l'échelle communale :

Loutre d'Europe

Castor d'Eurasie



■ Présence
□ Absence

Partage et transmission...

Bryan Berry (étudiant), François Morin (MFR) & Guillaume Koch (Agglo2B)



Depuis plus de 10 ans, la MFR de Saint-Loup est présente dans le réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres. La participation des Terminales GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) aux journées de prospection et réunions bilan, permet aux étudiants de rencontrer des professionnels et bénévoles passionnés de nature. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle importante à ce stade de la formation. En effet, la mise en application des protocoles de suivi, qui plus est sur des espèces protégées et patrimoniales, vient ponctuer 3 années de formation et d'expériences professionnelles. La sensibilisation et la reconnaissance des traces et indices de ces espèces, attestant de leur

présence, permet également de renseigner sur la fragilité des habitats et la capacité des espèces à s'adapter ou non aux modifications des milieux.

Il est aussi important pour la MFR de s'inscrire dans le développement du territoire. Ainsi, les binômes constitués d'un jeune et d'un membre du réseau permettent d'assurer le partage et la transmission des connaissances. C'est aussi pour cela qu'il est important de pérenniser ces actions et ce type de partenariat.

François Morin (Moniteur GMNF)

L'avis de Bryan...

Je m'appelle Bryan, ancien élève à la MFR de Saint-Loup-Lamairé en Bac pro GMNF de 2020 à 2023. Pendant cette formation notre établissement a pu nous emmener moi et ma classe à la prospection loutre et castor du 4 mai 2023 sur la Sèvre Nantaise. Notre classe a été répartie dans plusieurs équipes. Ces dernières sont constituées de plusieurs professionnels de l'environnement et d'élèves de la MFR. Le but de cette journée est de réaliser un recensement de tous les indices de présence du castor et de la loutre. Des équipes sont à pied au bord du cours d'eau et d'autres en canoë. Toutes ces données sont par la suite réunies et comptées pour estimer la densité de ces populations.

Pour ma part, cette journée a permis de me sensibiliser sur ces espèces. Aujourd'hui, je suis en capacité de reconnaître si oui ou non, il y a de la présence de ces deux mammifères. C'est une journée instructive, qui m'a fait comprendre l'impact important de ces espèces sur le milieu. Le castor est revenu dans nos cours d'eau, il faut impérativement le conserver et non le détruire.

Bryan Berry (Terminale GMNF 2022/23)



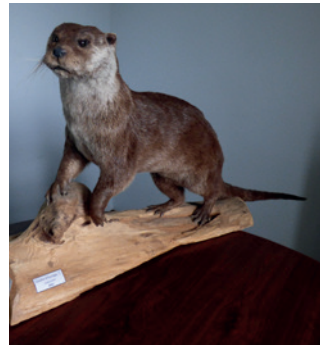
Participation des jeunes de la MFR et repas bien mérité, lors de la prospection collective sur la Dive le 5 avril 2022





Ancien castor du Thouet à Parthenay

En 2021, l'OFB a pu faire naturaliser un cadavre de Loutre d'Europe et un cadavre de Castor d'Eurasie trouvés sur le réseau routier deux-sévrien. Ces deux individus servent régulièrement pour des animations ou manifestations réalisées par les agents de l'OFB ou par des structures membres du réseau. Les deux animaux sont ainsi mis à disposition de la structure demandeuse par conventionnement avec l'OFB.



Ex-loutre du Marais poitevin à Magné

Plus globalement, de nombreuses animations sont réalisées chaque année sur la thématique loutre et castor, par les gestionnaires des cours d'eau et les associations naturalistes locales :



Ciné-débat sur le Castor d'Eurasie organisé par Détours dans l'Eau, le 17 octobre 2023 à Argentonny

© G. Bitton



Animation loutre et castor sur l'Argenton en canoë, par Guillaume Bitton (Détours dans l'Eau), le 8 mai 2021 à Argentonny

© G. Koch



Présentation du service Biodiversité, Eau et Espaces naturels par les agents de la Communauté de Communes du Thouarsais, lors du marché aux plantes de Thouars le 15 avril 2003

© A. Martin



Intervention de Vanina Sechet (Syndicat du Thouaret) et de Tony Dahais (OFB), le 6 juillet 2024, à l'école des Hironnelles de Glénay

© V. Sechet

Réseau de collecte des loutres

D'après Yohan Trimoreau, 2013
Actualisé par Yohan Trimoreau (OFB 79)

Le réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres poursuit son recensement des cadavres de loutres et de castors sur le département.

Grâce à la mise en place du réseau, le responsable départemental est informé par chaque partenaire des découvertes de cadavres. Après vérification, ce dernier diffuse la donnée à l'ensemble des membres du réseau. Les cadavres de loutres tuées par collision routière, des photos de castors, ainsi que des prises accidentelles de loutres dans des cages-pièges, sont des exemples de données récoltées.

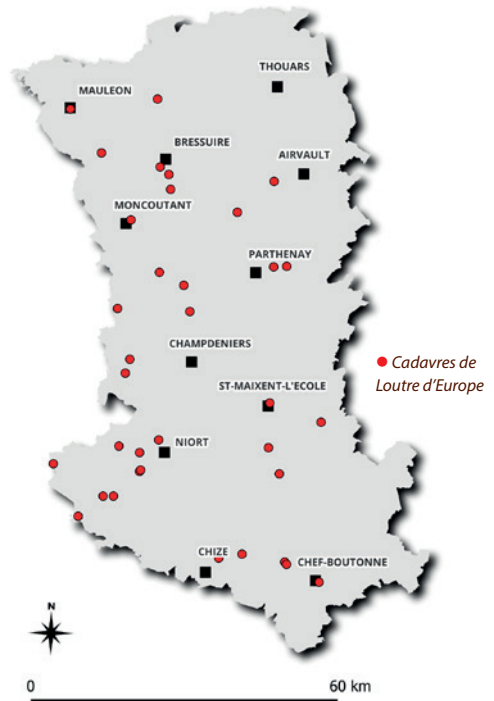
Au début de notre collaboration, peu de données de ce type dans le département étaient signalées, exception faite pour le Marais poitevin. Au fur et à mesure des recherches engagées par le réseau, les découvertes de cadavres de loutres ont augmenté sur l'ensemble du département. Ces indices malheureux sont aussi le signe de populations en essor et en pleine reconquête des Deux-Sèvres.

Toutes ces données permettront de définir, avec le Conseil Départemental, les zones à risques pour les collisions routières, avec la possibilité de réaliser des passages à loutres (voir page 68-69). Des études génétiques et toxicologiques sont aussi réalisées sur les cadavres de loutres.

De plus, dans le cadre du Plan National d'Actions Loutre, à travers le réseau **SAGIR**, des autopsies peuvent être réalisées sur des cadavres de loutres (à l'exception des cas dont la collision routière est la cause de mortalité). Ainsi, dans notre département, on a pu découvrir qu'une loutre dont le cadavre a été retrouvé dans la ville de Niort, est morte à cause d'une pneumonie.



Dissection d'une loutre pour analyse par Charles Lemarchand et Philippe Berny



Carte de répartition des cadavres de Loutre d'Europe collectés depuis 2008

Ecotoxicologie

D'après Charles LEMARCHAND, René ROSOUX et Philippe BERNY, 2013

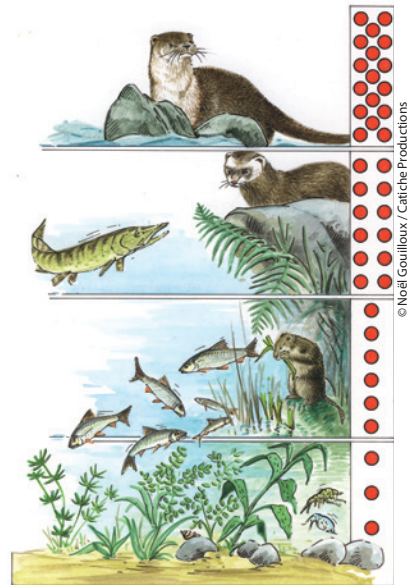
La loutre, sentinelle de la richesse biologique des eaux du bassin de la Loire

Par sa position en bout de chaîne alimentaire, la loutre est exposée aux composés toxiques issus des activités humaines (industrie, agriculture, usages domestiques) présents dans l'eau, les sédiments et les sols, et qui s'accumulent dans les réseaux trophiques aquatiques, notamment les poissons et les écrevisses dont elle se nourrit. Dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013, deux programmes de recherches écotoxicologiques, coordonnés par VetAgro Sup, le Muséum d'Orléans et Catiche Productions, ont quantifié la contamination de la loutre par un ensemble de **xénobiotiques**, parmi lesquels 45 pesticides, 13 polychlorobiphényles (PCBs), 5 métaux lourds et 9 raticides anticoagulants, mais aussi des résidus pharmaceutiques utilisés en santé animale, et pouvant avoir un effet de perturbateurs endocriniens pour la loutre. D'autres espèces animales emblématiques du bassin ont également été prises en compte dans ce programme (Grand Cormoran, Balbuzard pêcheur, poissons et invertébrés).

Les analyses ont été effectuées sur des cadavres de loutres victimes de collisions routières, collectés dans le cadre d'une convention de partenariat entre les coordinateurs de l'étude et l'ONCFS. Plusieurs tissus ont été prélevés, comme le foie, la graisse ou le muscle de l'animal, pour obtenir un maximum d'informations sur la diversité des composés toxiques présents et leur bio-accumulation.

Les résultats ont montré une contamination systématique des loutres : en effet, aucun individu du bassin de la Loire et de ses affluents, depuis les têtes de bassin jusqu'aux marais proches de l'estuaire du fleuve n'est exempt de contamination. Les composés les plus fréquemment retrouvés sont les pesticides organochlorés, les PCBs et le mercure, ces deux derniers étant les plus abondants dans les tissus. Des cas de contamination aux anticoagulants ont été relevés. Les pesticides plus récents, comme les organophosphorés, les herbicides spécifiques, les carbamates ou encore les pyréthrinés restent par contre très rares ou ne sont pas détectés dans les tissus.

Au vu de la recolonisation naturelle actuellement observée et suivie de près en France, la contamination chimique ne semble pas constituer une menace immédiate pour la Loutre. Cependant, l'accumulation de ces composés de l'amont vers l'aval du bassin, leur transmission depuis les femelles vers les jeunes par le lait maternel, la contamination importante d'une des populations « source » d'individus en France, et les éventuels effets « cocktail », notamment sur le système endocrinien ou le métabolisme général sont susceptibles de perturber, à moyen ou long terme et au moins localement, l'expansion des populations.



Le taux de contamination par les polluants (en rouge) augmente au fur et à mesure que l'on monte dans la pyramide alimentaire



Conclusion

Tony Dahais (OFB 79) & Guillaume Koch (Agglo2B)

Voilà maintenant 15 ans qu'un collectif de prospecteurs de tout horizon a su maintenir ses efforts pour mieux connaître la Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie, et plus particulièrement leur répartition en Deux-Sèvres.

Qui aurait pu croire en 2007, à la création du réseau, qu'en 2024 nous serions toujours prêts et disponibles pour arpenter les berges des cours d'eau deux-sévriens ? Les réseaux d'acteurs ont souvent tendance à s'essouffler année après année, mais nos deux mammifères ont su capter l'attention de tous et maintenir une motivation sans faille !

Cette démarche collective prend tout son sens quand on voit le travail réalisé, les milliers d'observations recensées et cette deuxième édition du livret, dont la rédaction collective illustre et pérennise le travail de chacun.

Depuis l'édition du premier livret il y a 10 ans, on peut se satisfaire de l'évolution de nos connaissances. Même si l'effort de prospection est aujourd'hui plus important, il faut quand même attribuer ce bilan à l'incroyable capacité de nos deux mammifères à recoloniser les cours d'eau d'où ils avaient disparus.

Ce réseau ne serait rien sans le partage et la transmission. Tout comme des naturalistes passionnés ont pu initier un groupe de techniciens rivières et d'agents de l'ONCFS en 2007 à la détection des traces et indices de la loutre et du castor, les professionnels de l'environnement sensibilisent des jeunes étudiants, lors de chaque prospection collective, depuis une dizaine d'année.

Le réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres, unique en son genre, fait aujourd'hui référence en France grâce à l'implication de tous ses membres. Merci pour votre implication.

Alors que la loutre et le castor laissent derrière eux de nombreuses traces, non pas pour satisfaire notre curiosité mais pour marquer leur territoire ou simplement parce qu'ils vivent aux abords des cours d'eau, le réseau aura également laissé sa trace dans la connaissance de ces deux espèces emblématiques !

On prospecte où l'année prochaine ?
Le castor arrivera-t-il dans le sud des Deux-Sèvres ?

Rendez-vous dans 10 ans...



Coupe de Castor sur un peuplier au bord du Thouaré - © V. Sechet



Annexes

Liste des prospections collectives

Guillaume Koch (Agglo28)

Depuis 2009, **32 prospections collectives** ont été réalisées en Deux-Sèvres :

Bassin	Date	Nb Participants	Nb Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau prospectés	Nb indices Loutre	Nb indices Castor
AUTIZE	21/03/2011	20	13	71 km	Autize, Saumort, Fenioux et Miochette	103	-
BOUTONNE	12/04/2012	27	12	78 km	Boutonne, Belle, Béronne, Berlande et Ponthioux	119	-
CLAIN	09/03/2010	10	4	50 km	Dive du Sud, Vonne, Bouleure et Chaboussant	7	-
	20/03/2012	44	14	30 km	Magôt, Vendelogne et Auxance	-	-
	25/04/2019	10	4	35 km	Vonne et affluents, Rivière des Trois Moulins	22	-
LAYON	11/05/2023	3	1	56 km	Layon, Soire, Gaubretière et Pont Moreau	2	-
SEVRE NANTAISE	19/03/2010	28	11	155 km	Sèvre Nantaise et petits affluents	85	-
	05/04/2011	9	13	24 km	Ouin	46	-
	24/04/2018	41	14	100 km	Affluents de la Sèvre Nantaise	50	-
	04/05/2023	64	18	261 km	Sèvre Nantaise et affluents	100	50
SEVRE NIORTAISE	21/03/2011	6	5	21 km	Egray	-	-
	13/03/2012	33	13	100 km	Sèvre Niortaise et petits affluents, Mignon, Guirande et Courance	202	-
	03/04/2012	20	11	70 km	Sèvre Niortaise amont et Pamproux	42	-
	14/05/2013	18	12	45 km	Lambon et Chambon	29	-
	06/04/2017	22	9	76 km	Egray et Lambon	76	-
THOUET - Argenton	26/03/2009	7	4	11 km	Argenton	20	6
	05/04/2011	28	13	91 km	Dolo, Argent et Bouillon	101	-
	20/06/2013	4	3	11 km	Argenton	3	40
	25/07/2013	7	5	21 km	Madoire	12	-
	27/04/2021	41	17	51 km	Argenton et affluents	97	62
THOUET - Dive	08/03/2011	25	10	68 km	Dive du Nord, Prepson, Sauves et Fossé de la Liberté	-	-
	08/04/2014	53	16	146 km	Dive et Losse	22	34
	05/04/2022	48	17	33 km	Dive et affluents	25	61
THOUET - Thouaret	29/04/2009	9	5	30 km	Thouaret	-	-
	15/03/2013	34	16	69 km	Thouaret, Boismé, Cléssé et Gâtine	8	15
THOUET - Thouet	26/03/2009	13	7	14 km	Thouet	7	-
	20/04/2010	31	14	79 km	Thouet, Cébron et Viette	54	-
	20/03/2012	44	13	100 km	Taconnière, Raconnière, Cébron, Gâteau, Palais, Pont Buret et Viette	89	-
	22/07/2013	4	2	16 km	Thouet	-	12
	12/03/2015	48	10	80 km	Bassin-versant du Cébron, affluents Thouaret et Thouet	8	-
Multi-Bassin-Versant	09/04/2015	15	8	51 km	Affluents Charente et Sèvre Niortaise	76	-
	10/05/2016	35	10	77 km	Affluents Argenton et Thouet, et Soire	22	-

2 122 km

1 427 280

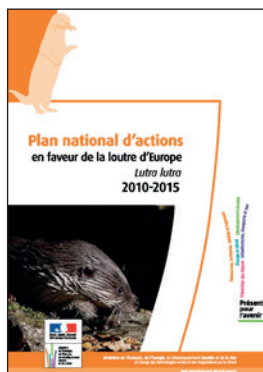
Le PNA Loutre d'Europe

Guillaume Koch (Agglo2B) (source SFPEM)

Le Plan National d'Actions (PNA) est un outil mis en place par le ministère en charge de l'écologie, qui établit une stratégie nationale pour la conservation d'une espèce. C'est un document qui débute par un état des lieux présentant l'espèce, son statut de conservation, les problématiques auxquelles elle est confrontée, les actions menées et les structures impliquées.

Ensuite, une stratégie de conservation sur 5 ou 10 ans est présentée sous forme de fiches-actions qui sont réparties dans trois catégories : étude, protection et communication.

Le PNA est piloté par une DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et fait l'objet d'un Comité de Pilotage national, qui se réunit une fois par an, pour évaluer les réalisations de l'année passée et orienter les travaux de l'année suivante. Il est composé de représentants des acteurs concernés par les problématiques liées à l'espèce.



PNA 2010-2015

Sur une impulsion du Groupe Loutre de la SFPEM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères), composé d'experts « loutrologues » venus de toutes les régions de France, un premier PNA fut lancé en 2010 par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ce plan, dit de restauration ou rétablissement, fut rédigé et animé par la SFPEM sur la période 2010-2015. Cette stratégie à moyen terme avait pour but d'améliorer la situation biologique de la Loutre d'Europe en France.



PNA 2019-2028

L'engouement suscité par le 1^{er} PNA et son succès, débouchèrent sur la rédaction d'un second plan en faveur de la Loutre d'Europe : un plan de conservation d'une durée de 10 ans. Toujours animé par la SFPEM et piloté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, ce 2^{ème} PNA a démarré en 2019 et a pour objectif d'assurer la conservation à long terme de l'espèce, à présent que sa situation biologique s'est améliorée.



Les ouvrages de passage...

D'après Richier et al., 2005, Richier et Sarat, 2011
D'après Emmanuelle Sarat (ONCFS), 2013

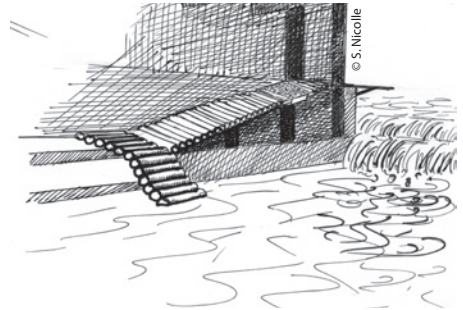
Certains ouvrages (barrages, seuils, ponts...) implantés au fil de l'eau sont infranchissables par les animaux du fait de leur dénivelé et de l'escarpement des berges attenantes. Le castor et la loutre contournent alors ces obstacles par voie terrestre. S'ils doivent pour cela traverser une route, ils risquent leur vie.

Afin de limiter ce problème, des passages peuvent être aménagés. Chaque cas d'aménagement est différent et seule une étude minutieuse du site permet de trouver une solution adaptée. Ces passages permettent au castor et à la loutre, mais aussi aux autres mammifères voire même aux batraciens, de franchir les ouvrages sans traverser la chaussée. Le suivi de l'efficacité de ces ouvrages est indispensable et peut notamment être réalisé grâce à la pose de pièges-photo et de pièges à empreintes.

Les passages dans les barrages

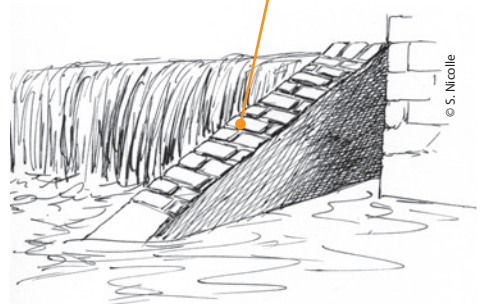
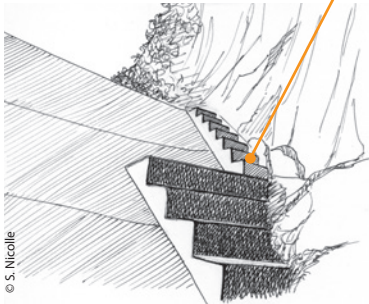
Les rampes de franchissement

La pente d'une rampe ne doit pas excéder 45° et sa largeur doit être de 60 cm minimum. La rampe de contournement sur berge est réalisée en terre battue. La rampe de franchissement doit être recouverte d'une matière antidérapante (caillebotis en caoutchouc). Dans tous les cas, elle doit être réalisée très près de l'eau.



Escalier

Rampe de franchissement



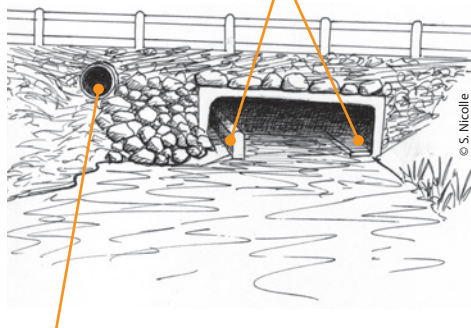
... à loutres et castors

Les passages sous ponts et ouvrages

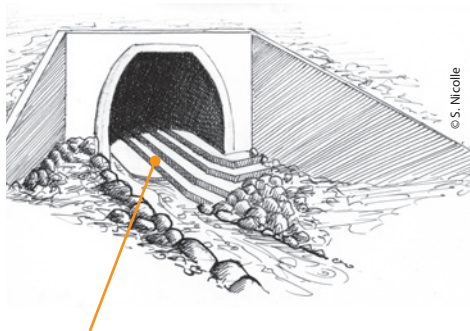
Les banquettes et passerelles

Sous les ponts et ouvrages, les banquettes et les passerelles doivent tenir compte des variations du niveau d'eau et comprendre plusieurs niveaux, comme des escaliers. Les passerelles sont à réserver à l'aménagement de ponts déjà existants. Ces aménagements doivent être accompagnés d'une rampe d'accès en pente douce, en enrochement ou en béton qui assure un accès facile depuis l'eau et un raccordement avec la berge naturelle.

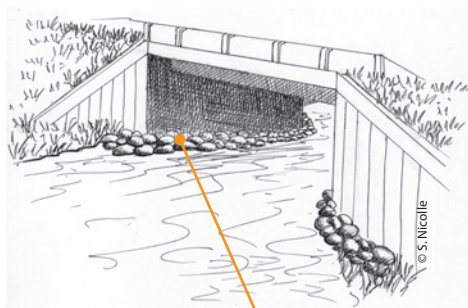
Banquettes latérales : largeur minimale de 60 cm prolongée à chaque extrémité par une rampe d'accès (pente maximum de 30%)



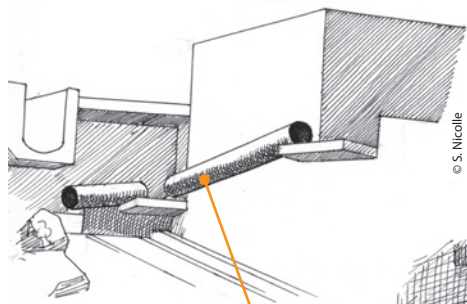
Buse : diamètre minimum 60-100 cm



Escalier : 20 cm au-dessus du niveau des plus hautes eaux et 20 cm en-dessous du niveau d'étiage



Banquette en rocher



Buse (loutre)

Les buses sèches

Lorsqu'il n'existe pas de solution pour créer un passage le long de l'écoulement du cours d'eau, il est nécessaire de créer un passage souterrain, à sec, à côté de l'ouvrage, au-dessus des niveaux de crue. Ce passage, sous forme d'une buse d'au moins un mètre de diamètre, est accompagné d'un grillage en forme de U qui empêche les mammifères semi-aquatiques de monter sur la route et qui les guide vers le passage souterrain.

Bibliographie

Guillaume Koch (Agglo2B)

- AYANGMA S., KOCH G., DAHAIS T. 2011. Le Castor en Deux-Sèvres. Réseau mammifères du bassin de la Loire en Deux-Sèvres, Plan Loire Grandeur Nature, Communauté de communes de l'Argentonnois et ONCFS.
- BODMER O. & GERMOND V. 2000. Pourquoi réaliser des passes à castors au niveau des seuils et barrages hydroélectriques ? Contact Castor, Genève, 4p.
- BROSSET A. 1954. Répartition et densité actuelle des carnivores dans le département des Deux-Sèvres et les régions voisines. *Mammalia*, 18 : 216-218.
- DAHAIS T. et KOCH G. 2011. La Loutre en Deux-Sèvres. In *Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010*. p 75. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84p.
- DAHAIS T. et KOCH G. 2011. Le Castor en Deux-Sèvres. In *Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010*. p 74. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84p.
- DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT. 2017. A la découverte des mammifères terrestres des Deux-Sèvres, 96p.
- DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT. 2000. Mammifères sauvages des Deux-Sèvres - Atlas 1995-2000, 108 p.
- DEWAS M., HERR J., SCHLEY L., ANGST C., MANET B., LANDRY P., CATUSSE M. 2012 Recovery and Status of Native and Introduced Beavers Castor Fiber and Castor Canadensis in France and Neighbouring Countries. *Mammal Review* 42, (2): 144-165.
- DUBRULLE PM et CATUSSE M. 2012. Où en est la colonisation du castor en France ? *Faune sauvage*, 297: 24-31.
- KOCH G., DAHAIS T., 2011. La Loutre en Deux-Sèvres. Réseau mammifères du bassin de la Loire en Deux-Sèvres, Plan Loire Grandeur Nature, Communauté de Communes de l'Argentonnois et ONCFS.
- KUHN R. (2009). Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (Lutra lutra), 2010-2015. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.
- KUHN R., SIMMONET F., ARTHUR C. & Barthélemy V. (2019) – Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) 2019-2028. SFEPM & DREAL Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 89 pp.
- LEMARCHAND C. 2007. Etude de l'habitat de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) en région Auvergne (France) : relations entre le régime alimentaire et la dynamique de composés essentiels et d'éléments toxiques. Thèse Doct. Univ. Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 225p.
- LEMARCHAND C. & BOUCHARDY C. 2011. La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions, 32p.
- MADSEN A. B. 1996. Otter Lutra lutra mortality in relation to traffic, and experience with newly established fauna passages at existing road bridges. *Lutra* 39, 76-89.
- MATHIAS, P. (1933) Sur la répartition de la loutre en France. *Bulletin de la société centrale d'aquiculture et de pêche*, XL, 74-79.
- POITOU-CHARENTES NATURE. 2011. Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes - 1985-2008
- Nature RICHIER S., MAMAN L., SERRE D., BROCHIER C. 2005. Une place pour les mammifères des zones humides et des cours d'eau. Agence de l'eau Loire-Bretagne, 42p.
- RICHIER S. 2008. Répartition de la Loutre d'Europe. Protocole de synthèse de données. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire grandeur Nature, 12p.
- Ouvrage collectif, RICHIER, S. et SARAT, E. (coord). 2011. Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84p.
- Ouvrage collectif, HUREL P. (coord). 2015. Le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2014. Réseau Mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84p
- ROSOUX R. et de BELLEFROID MDN. 2011. La Loutre d'Europe Lutra lutra. In : PREVOST O. et GAILLEDROT M. 2011. Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, pp 182-186, Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 304p.
- ROSOUX R. & GREEN J. 2004. La loutre. Belin Eveil Nature, Paris, 96p.
- ROSOUX R. & DE BELLEFROID M.N. 2006. Le retour de la loutre en France. *Symbioses*, 16 : 60-62.
- ROSOUX, R., et C. LEMARCHAND. 2019. - La Loutre d'Europe. Biotope, Mèze, 352 p.
- TEILLET B. & TESSIER P. 2001. La Loutre d'Europe, Lutra lutra, de retour sur la Sèvre Nantaise. *Le Naturaliste Vendéen*, n° 1 : 57-58.
- THEVENIN, R. 1952. La Loutre. In *Les petits carnivores d'Europe* pp. 84-91. Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lexique et Acronymes

Thomy Charruau (stagiaire Agglo2B) & Guillaume Koch (Agglo2B)

Biocide : substance active ou préparation, contenant une ou plusieurs substances actives destinées à détruire, repousser ou rendre inoffensifs certains organismes considérés comme nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre de toute autre manière, par une action chimique ou biologique.

Catiche : terrier ou abri naturel de la Loutre réservé à la mise bas et à l'élevage des jeunes.

Castoréum : liquide huileux jaunâtre sécrété par le castor qui devient brun violacé en séchant et en s'oxydant. Il renferme une cinquantaine de composants, dont de l'acide salicylique. Il sert aux individus des deux sexes pour imperméabiliser leur pelage et marquer leur territoire.

Continuité écologique : pour un cours d'eau, elle est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques (connexions, notamment latérales, et conditions hydrologiques favorables).

Embâcle/Encombre : dépôt transversal formé lors de crues, barrant de façon plus ou moins complète un cours d'eau ou un torrent. Il est constitué de matériaux biologiques essentiellement ligneux (branches et troncs) auxquels s'ajoutent des matériaux minéraux grossiers de taille variable.

Hélophyte : plante liée à un substrat vaseux dont les organes munis de bourgeons passent l'hiver enfouis dans la vase (ex. : les phragmites constituant les roselières).

Hydrophyte : plante, fixée ou non au fond de l'eau, vivant entièrement dans l'eau - sauf les fleurs, qui peuvent être flottantes, nageantes ou immergées.

Ligneux : qualifie une plante contenant de la lignine, ce qui lui confère une certaine rigidité (nature ou consistance du bois). Les arbres, arbrisseaux et arbustes sont appelés plantes ligneuses ou ligneux.

Qfield / Naturalist : application pour smartphone dédiée à la saisie d'observations naturalistes.

Recalibrage : opération dans le lit mineur d'un cours d'eau qui va permettre d'accélérer le débit de l'eau, soit en augmentant la section de passage soit en réduisant la rugosité du lit et du fond.

Réintroduction d'espèce : apport volontaire, dans la nature, d'individus fondateurs appartenant à une espèce sauvage localement disparue, pour des raisons naturelles ou anthropiques, dans le but de reconstituer une population viable.

Ripisylve : frange boisée plus ou moins large installée dans le lit majeur d'un cours d'eau et subissant les crues annuelles. La ripisylve est la partie de la forêt alluviale la plus proche du cours d'eau.

Salicacées : famille de plantes comprenant de nombreuses espèces allant des sous-arbrisseaux aux arbres en plaine et en montagne des régions froides à tempérées, tels les saules et les peupliers.

Xénobiotique : substance exogène présentant, à de très faibles concentrations, une toxicité élevée pour les organismes vivants.

AGGLO2B : Agglomération du Bocage Bressuirais

CCA : Communauté de Communes de l'Argentonnois

D2O : Détour dans l'Eau

DSNE : Deux-Sèvres Nature Environnement

FDPPMA : Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MFR : Maison Familiale Rurale

OFB : Office français de la biodiversité

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

PNA : Plan National d'Actions

PNR : Parc Naturel Régional

SAGIR : réseau de surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres.

SIBT : Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret

SLAL : Syndicat Layon Aubance Louets

SMBVSN : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise

SMVCS : Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

SMVT : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Réseau **Loutre & Castor** des **Deux-Sèvres** : une aventure humaine

2^{ème} édition

Le réseau Loutre & Castor des Deux-Sèvres, toujours une référence.



Depuis 2008, un réseau de partenaires suit la progression de deux espèces emblématiques de nos rivières : La Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie.

En 15 ans, les membres du réseau ont poursuivi leurs actions avec comme objectif commun l'accompagnement de ces deux espèces dans leur expansion et leur prise en compte tant dans les politiques d'aménagement que par les riverains. Les déplacements en canoës, les prospections à pied, les cartographies et les sourires sont toujours là avec comme objectif : la découverte d'indices de présence, tels que bois sectionnés ou épreintes.

Mais le réseau accompagne également des collectivités dans la conception de passages ou l'aménagement d'ouvrages routiers, hydrauliques, afin d'aider le castor, par exemple, à poursuivre sa reconquête de l'espace en rétablissant une continuité écologique.

A travers cet ouvrage, chaque deux-sévrien va pouvoir retrouver des cartes de localisation. De plus, la description de toutes les actions réalisées par le réseau permettra aussi de sensibiliser à l'importance de la préservation de la biodiversité.

La première synthèse concluait sur la nécessité que le réseau dure et poursuive son aventure. Cette deuxième synthèse démontre une nouvelle fois que le travail collaboratif est primordial et qu'il permet de s'inscrire dans le temps en allant au-delà des seules études scientifiques. Il s'agit d'une belle aventure humaine !

En tant que Directeur général de l'Office français de la biodiversité, je ne peux que me féliciter de l'existence de ce réseau, avec une participation forte du Service départemental et qui entre dans l'ADN même de notre établissement dont l'objectif est la préservation de la biodiversité.

Bonne lecture

Olivier THIBAUT

Directeur général de l'Office français de la biodiversité

CONTACTS



Service départemental des Deux-Sèvres

Tony DAHAIS

06 25 07 05 63



Service Milieux Aquatiques

Guillaume KOCH

06 31 26 66 37